

RÉPUBLIQUE DU TOGO

Travail – Liberté - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN
ANALYSE DES FLUX DE CAPITAUX PRIVÉS ÉTRANGERS
(PRC CPE)**

**RAPPORT SUR LES ACTIFS ET PASSIFS
ÉTRANGERS ET PERCEPTION DES INVESTISSEURS**

NOVEMBRE 2010

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL RÉGIONAL ET NATIONAL en 2007.....	7
I.1. Environnement économique international.....	7
I.2. Environnement économique régional.....	9
I.3. Environnement économique national.....	9
II. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES	11
II.1. Coordination des activités du PRC-CPE.....	11
II.2. Méthodologie d'enquête.....	12
II.2.1. Échantillonnage.....	12
II.2.2. Questionnaire de collecte des données.....	12
II.2.3. Enquête sur le terrain	13
II.2.4. Traitement des données.....	14
II.2.5. Contrôle de la qualité des données	14
II.2.6. Rédaction du Rapport	14
III. CAPITAUX PRIVÉS ÉTRANGERS.....	15
III.1 Évolution des actifs et passifs étrangers du secteur privé au Togo.....	16
III.1.1 Actifs étrangers.....	16
III.1.2. Engagements étrangers.....	17
III.1.2.1 Investissements directs étrangers.....	18
III.2.1 Investissements directs des entreprises togolaises à l'étranger.....	18
III.2.1.1 Participations directes des entreprises togolaises à l'étranger.....	19
III.2.1.2 Prêts liés accordés par les entreprises togolaises aux entreprises non-résidentes	19
III.2.2. Investissements directs de l'étranger au Togo	20
III.2.2.1. Participations directes de l'étranger au Togo.....	20
III.2.2.2 Crédits inter entreprises liés obtenus par les entreprises togolaises.....	22
III.3 Investissements de portefeuille	23
III.3.1 Investissements de portefeuille du Togo à l'extérieur.....	23
III.3.2 Investissements de portefeuille étrangers au Togo	23
III.4. Autres investissements	24
III.4.1. Autres créances des entreprises résidentes sur l'étranger.....	24
III.4.1.1. Crédits commerciaux accordés aux entités non résidentes.....	25
III.4.1.2. Prêts accordés	25
III.4.1.3. Dépôts à l'extérieur	26
III.4.2. Engagements.....	27
III.4.2.1. Crédits commerciaux obtenus par les entreprises résidentes.....	27
III.4.2.2 Emprunts obtenus par les entreprises résidentes.....	27
IV. PERCEPTION DES INVESTISSEURS	29
IV.1 Facteurs déterminants la décision initiale d'investir.....	29
IV.1.1 Accès au marché.....	29
IV.1.2 Environnement politique et gouvernance.....	30
IV.1.3 Politique du Gouvernement sur les investissements.....	31
IV.1.3.1 Incitations fiscales.....	31

IV.1.3.2 Incitations douanières.....	32
IV.1.3.3 Protection légale des investissements.....	32
IV.1.3.4 Libéralisation du change.....	32
IV.1.4 Accès aux financements et aux crédits.....	33
IV.1.5 Environnement du travail.....	34
IV.2 Orientation probable des investissements dans les 3 ou 4 prochaines années.....	34
IV.2.1 Diversification.....	34
IV.2.2 Investissement en ressources humaines.....	35
IV.2.3. Recherche et développement.....	36
IV.2.4-Échanges commerciaux	37
IV.3 Impact des facteurs économiques et financiers sur la rentabilité des investissements...37	
IV.3.1 Contexte économique	37
IV.3.2 Contexte extérieur.....	38
IV.3.3 Politique budgétaire.....	39
IV.3.4 Politique monétaire et Prix.....	40
IV.3.5 Disponibilité du financement.....	41
IV.4 Rôle des facteurs relatifs à la politique et à la gouvernance sur les investissements	42
IV.4.1 Facteurs relatifs à la politique et à la gouvernance.....	42
IV.4.2-Efficacité et rapidité du processus décisionnel.....	43
IV.5 Efficacité et coûts des infrastructures et services sur la rentabilité des investissements au cours des deux dernières années.....	44
IV.5.1 Transport.....	44
IV.5.2 Infrastructures et services.....	46
IV.5.2.1 Alimentation électrique.....	46
IV.5.2.2 Alimentation en eau.....	47
IV.5.2.3 Services de télécommunication.....	48
IV.5.2.4 Internet.....	48
IV.5.2.5 Services de santé.....	49
IV.5.2.6 Services d'éducation.....	50
IV.5.2.7 Services postaux	50
IV.5.2.8 Disponibilité et facilité d'accès aux terrains.....	51
IV.5.2.9 Coûts des terrains et le niveau des loyers.....	52
IV.6 Impact des facteurs relatifs à l'environnement du travail sur les investissements.....	52
IV.7 Impact des facteurs environnementaux et sanitaires.....	53
IV.8 Utilité des sources d'information sur les décisions d'investissement.....	54
IV.9 Impacts de la concurrence.....	55
IV.10 Responsabilité sociale et gouvernance des entreprises.....	56
V. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET IMPLICATIONS DE MESURES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE.....	57
V.1. Résultats de l'enquête sur la Perception des Investisseurs (PI).....	57
V.2. Recommandations	59
V.2.1 Aperçu sur les réformes déjà entreprises par les Autorités togolaises.....	59
V.2.2 Recommandations de mesures de politique économique.....	60
CONCLUSION.....	63
ANNEXES.....	65
LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL	72

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGET	Association des Grandes Entreprises du Togo
ANPGF/PME-PMI	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME-PMI
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers
APE	Actifs et Passifs Étrangers
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCIT	Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo
CEB	Communauté Électrique du Benin
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNP	Conseil National du Patronat
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DFI	Development Finance International
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GTN	Groupe de Travail National
IDE	Investissement Direct Étranger
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
PI	Perception des Investisseurs
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PRC - CPE	Programme de Renforcement des Capacités en Analyse des Flux de Capitaux Privés Étrangers
SAZOF	Société d'Administration des Zones Franches
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Le Togo tout comme les autres pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), enregistre des flux de capitaux privés étrangers non négligeables en provenance et à destination des autres pays du reste du monde dans un contexte de mondialisation marquée par une mobilité accrue des capitaux.

Ces capitaux qui représentent l'ensemble des ressources financières et matérielles apportées à une économie par des non résidents au cours d'une période donnée se répartissent suivant la nomenclature du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en quatre catégories :

- les investissements directs étrangers ;
- les investissements de portefeuille ;
- les produits financiers dérivés (intérêts SWAPS, primes sur options de change, gains ou pertes sur les contrats à terme négociés sur marchandises ou instruments financiers) ;
- les autres investissements (opérations de prêts, de dépôts et d'emprunts commerciaux).

Ces capitaux, notamment les investissements directs étrangers, jouent un rôle fondamental dans l'économie et constituent un facteur déterminant de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. A cet égard, dans le contexte actuel marqué notamment par une relative baisse des flux de capitaux au titre de l'aide publique au développement, il est impératif pour les Autorités nationales de promouvoir une politique de financement du développement axé sur la mobilisation de capitaux privés stables. Dans cette optique, une meilleure identification et un suivi efficace des dits capitaux constituent des préalables inéluctables.

Depuis les années 1980, la volatilité des marchés internationaux de capitaux, impulsée par la levée des entraves à la libre circulation des capitaux dans la plupart des pays a été pour l'essentiel à l'origine de nombreuses crises économiques auxquelles l'on a assisté au plan international. Cette situation a conduit la communauté internationale à accorder une importance particulière au suivi des flux internationaux de capitaux privés tant pour les pays à faible revenu que pour l'ensemble de l'économie mondiale.

En outre, avec la mondialisation et l'ouverture croissante des pays à faible revenu aux marchés financiers internationaux, le suivi et l'analyse des flux de capitaux privés étrangers sont devenus indispensables en ce qu'ils permettent d'accroître l'efficacité des politiques y afférentes.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Programme de Renforcement des Capacités en analyse des flux de Capitaux Privés Étrangers (PRC-CPE) qui vise notamment la constitution d'une masse critique de capacités pour le suivi et l'analyse des actifs et passifs étrangers des entreprises, les modes de financement développés par ces dernières et l'analyse de la perception du climat des affaires par les investisseurs.

Les objectifs spécifiques visés par ce programme sont entre autres :

- l'amélioration de la transparence et de la qualité des statistiques économiques de même que la conformité aux codes et normes internationaux ;
- l'analyse de la viabilité des capitaux privés étrangers.

La mise en œuvre de ce Programme au Togo vise à poser le diagnostic de la situation des investissements privés afin d'orienter les Autorités nationales dans la formulation et la mise en œuvre des politiques pouvant assurer l'essor du secteur privé, moteur de croissance économique.

Le présent rapport d'analyse des données quantitatives et qualitatives collectées au Togo dans le cadre de la mise en œuvre du programme sus-visé s'articule autour de cinq chapitres, à savoir :

- l'environnement économique et financier international, régional et national ;
- les approches méthodologiques de collecte et de traitement des données ;
- l'analyse des actifs et passifs étrangers des entreprises résidentes ;
- l'analyse de la perception des investisseurs sur le climat des affaires au Togo ;
- les principaux enseignements et implications de mesures de politique économique.

Les données quantitatives analysées sont celles au titre de l'année 2007.

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL RÉGIONAL ET NATIONAL EN 2007

I.1. Environnement économique international

La conjoncture économique internationale a été marquée en 2007 par la poursuite de l'envolée des prix des produits pétroliers. Le prix du baril de pétrole s'est établi en moyenne à 72,7 dollars contre 67,7 dollars en 2006 et 57,3 dollars en 2005, dans un contexte de dépréciation du dollar par rapport au Franc CFA (le cours moyen étant passé de 522,0 FCFA en 2006 à 479,4 FCFA en 2007). Cette tension sur les prix des produits pétroliers est induite par la progression de la demande mondiale dans un environnement de relative stabilité de l'offre et d'incertitudes géopolitiques.

En dépit de ce niveau particulièrement élevé des cours mondiaux du pétrole brut, l'activité économique, soutenue par les pays émergents dont le dynamisme a compensé le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés, est demeurée bien orientée à l'échelle mondiale en 2007. Le taux de croissance du produit intérieur brut mondial est ressorti à 4,9% après 5,0% en 2006.

La croissance des pays émergents, impulsée par l'augmentation des investissements étrangers, se situe à 7,8% en 2007 contre 7,7% en 2006.

La décélération du rythme de croissance dans les pays industrialisés durant l'année 2007 est imputable à l'impact défavorable de la hausse des cours du pétrole et à la montée des incertitudes liées à la crise des crédits immobiliers à risque survenue aux États-Unis. En effet, aux États-Unis, le PIB réel a progressé de 2,2% en 2007 après avoir atteint 2,9% l'année précédente en liaison avec la demande intérieure soutenue par les dépenses publiques. Les exportations se sont également accrues, sous l'effet de la dépréciation du dollar.

Au Japon, la croissance économique est ressortie à 1,9% en 2007, contre 2,4% en 2006, en liaison essentiellement avec la hausse de la demande intérieure et des exportations.

Au Royaume-Uni, l'activité économique a été plus soutenue en 2007 avec une croissance de 3,1%, contre 2,9% un an plus tôt, en liaison avec le dynamisme des activités des services et du secteur manufacturier.

Au niveau de la Zone euro, le produit intérieur brut a augmenté de 2,6% en 2007, après une croissance de 2,8% un an auparavant, grâce à la hausse de la consommation des ménages, ainsi qu'au dynamisme des investissements, dans un contexte de hausse des revenus.

En Afrique, le taux de croissance en termes réels s'est situé à 6,0% en 2007 après 5,8% en 2006, en relation avec la hausse des cours des matières premières. Cette accélération masque, toutefois, les disparités observées entre les pays producteurs de pétrole et de métaux précieux tels que l'or, d'une part, et les autres pays, d'autre part. En outre, les économies africaines ont tiré profit des réformes mises en œuvre depuis le début des années 2000 pour assainir le cadre macroéconomique.

En 2007, les tensions inflationnistes sont globalement apparues modérées, l'évolution des prix ayant été contenue à des niveaux inférieurs à ceux de l'année 2006. Ainsi aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation a connu une variation en moyenne annuelle de 2,9% contre 3,2% en 2006.

Au Japon, les prix ont enregistré une hausse de 0,1% durant l'année 2007 contre 0,2% en 2006.

Dans la zone euro, l'indice harmonisé des prix à la consommation s'est accru de 2,1% en 2007 contre 2,2% en 2006. En revanche au Royaume-Uni l'indice des prix du détail a progressé de 3,2% en 2007 contre 2,9% une année plus tôt.

Les marchés financiers ont évolué dans un environnement marqué par la crise du secteur des crédits hypothécaires, les craintes d'un ralentissement notable de l'économie américaine et la persistance des tensions inflationnistes. Dans ce contexte, les indices boursiers ont enregistré une évolution globalement favorable avant de subir au cours du quatrième trimestre de l'année, un retournement de tendance sur fond de fortes turbulences en liaison avec la crise des subprimes.

Sur le marché des matières premières, La progression des cours du café s'est poursuivie pour la quatrième année consécutive. Le prix moyen du kilogramme de café est ressorti à 911,3 FCFA en 2007 contre 769,9 FCFA en 2006. Cette hausse est induite par une forte demande émanant notamment de la Chine et de la Russie ainsi que des anticipations d'une baisse de l'offre en raison des conditions climatiques défavorables au Brésil et au Vietnam.

Les cours du cacao ont également poursuivi leur tendance haussière en s'établissant en moyenne annuelle à 935,9 FCFA le kilogramme contre 830,1 FCFA en 2006. Cette évolution est favorisée principalement par les préoccupations suscitées par une baisse des récoltes de la campagne agricole 2006/2007 liée aux effets de la sécheresse en Côte d'Ivoire et au Ghana. En outre, les craintes de perturbations des approvisionnements induites par la crise politique en Côte d'Ivoire ont contribué à amplifier la hausse des cours.

Les prix du coton se sont également orientés à la hausse. En moyenne annuelle, ils sont passés de 624,9 FCFA le kilogramme en 2006 à 628,4 FCFA en 2007. Cette évolution est surtout due à la

sécheresse qui a sévi dans le Sud-Est des États-Unis et au retard accusé dans les semis en Afrique de l'Ouest. Les achats importants effectués par les filatures indiennes et chinoises, ainsi que l'accroissement de la demande globale et la réduction des superficies aux États-Unis au profit de la culture du soja et des céréales, notamment le blé et le maïs, ont contribué au redressement des cours du coton.

I.2. Environnement économique régional

Au sein de l'UEMOA, le taux de croissance en termes réels est ressorti à 2,9% en 2007 en quasi-stabilité par rapport au niveau de 2006 (3,0%). Le maintien du niveau de croissance est imputable à la progression de l'activité dans les services, notamment les télécommunications et dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, en rapport avec l'exécution de projets d'infrastructures de base. En revanche, la croissance a été moins soutenue au niveau du secteur secondaire en liaison avec la baisse de la production de pétrole en Côte d'Ivoire à la suite de l'ensablement de certains puits du champ BAOBAB, le repli de l'extraction d'or au Mali ainsi que la chute de la production des industries manufacturières consécutive notamment au déficit en énergie électrique. Quant au secteur primaire, sa contribution a été relativement faible en liaison avec le repli de la production des cultures de rente.

I.3. Environnement économique national

Au plan national, l'évolution de la situation économique s'est ressentie notamment de la persistance des difficultés des filières coton et phosphate et du déficit en énergie électrique.

Dans ce contexte, le taux de croissance en termes réels du PIB s'est établi à 1,9% contre 3,9% en 2006. Cette évolution est essentiellement impulsée par les secteurs primaire et tertiaire dont les contributions à la croissance se sont établies respectivement à 1,2%. Quant au secteur secondaire, sa contribution est ressortie à -1,3%.

L'évolution des principaux indicateurs se présente comme suit :

- progression de 2,1% du PIB réel qui s'établit à 1 036,7 milliards de FCFA contre 1 015,6 milliards de FCFA en 2006. En terme nominal, le PIB est passé de 1 160,1 milliards de FCFA en 2006 à 1 212,8 milliards de FCFA en 2007, soit une hausse de 4,5% ;
- hausse de 3,8% des recettes de l'État qui s'élèvent à 203,3 milliards de FCFA en 2007 contre 195,9 milliards de FCFA en 2006 ;
- baisse de 5,2% des dépenses et prêts nets de l'État qui s'établissent à 231,5 milliards de FCFA en 2007 contre 244,2 milliards de FCFA l'année précédente ;
- réduction de 28,9% du déficit budgétaire « base caisse » qui se chiffre à 32,1 milliards en 2007 contre 45,1 milliards en 2006.

C'est dans ce contexte qu'ont évolué les investissements privés étrangers au Togo entre 2006 et 2007.

Selon les rapports de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les investissements directs étrangers dans le monde sont globalement demeurés importants et ceci en rapport avec l'accélération de la libéralisation des économies.

Ainsi, après quatre années consécutives de croissance, les entrées mondiales d'investissements directs étrangers ont augmenté de 30,0% en s'établissant à 1 833,0 milliards de dollars en 2007, dépassant ainsi largement le record historique atteint en 2000.

Malgré la crise financière qui sévit depuis le deuxième semestre de l'année 2007, ces entrées ont continué de progresser dans les trois grands groupements économiques que sont les pays développés, les pays en développement et les pays en transition de l'Europe du Sud-Est. Cette hausse s'explique dans une large mesure par la croissance économique relativement élevée et l'amélioration des résultats des sociétés.

Les bénéfices réinvestis ont représenté 30,0% environ des entrées totales d'investissements en raison de la hausse des profits des filiales étrangères, surtout dans les pays en développement. Le montant record de ces investissements en dollars est lié entre autres, à la forte dépréciation du dollar par rapport aux autres principales devises notamment l'euro. Toutefois, le taux de croissance moyen des flux mondiaux d'IDE évalués en monnaie locale, s'est établi à 23,0% en 2007.

Les entrées d'IDE dans les pays développés ont atteint 1 248,0 milliards de dollars. Les États-Unis sont restés le premier pays destinataire, suivis du Royaume-Uni, de la France, du Canada et des Pays-Bas.

Dans les pays en développement, les entrées d'IDE ont atteint un montant record de 500,0 milliards de dollars en hausse de 21,0% par rapport à 2006. Les pays les moins avancés (PMA) ont aussi attiré un montant substantiel de 13,0 milliards de dollars d'IDE en 2007.

II. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

Le Programme de Renforcement des Capacités en Analyse des Flux de Capitaux Privés Étrangers (PRC-CPE) vise non seulement à développer les capacités des institutions publiques et privées en matière d'évaluation et de gestion des flux de capitaux privés étrangers mais aussi à appréhender la perception du climat des affaires par les investisseurs. Il doit en conséquence, permettre aux Autorités nationales de définir et de conduire des politiques et des stratégies à long terme afin de mobiliser davantage les investissements privés étrangers pour leur développement économique et social.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme au Togo, une enquête a été lancée en vue de collecter auprès des entreprises résidentes, des données sur leurs actifs et passifs étrangers ainsi que des données sur la perception des investisseurs sur le climat des affaires.

Cette enquête a permis de disposer des données quantitatives et qualitatives pour poser le diagnostic sur la situation actuelle des investissements privés étrangers au Togo afin d'orienter les Autorités nationales dans la formulation des politiques pouvant assurer l'essor du secteur privé.

II.1. Coordination des activités du PRC-CPE

Un Groupe de Travail National (GTN) a été créé pour assurer la coordination des activités du PRC-CPE au Togo. L'arrêté N°108/MEF/SG/DE formalisant la création officielle de ce Groupe a été signé le 09 juin 2009 par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Ce Groupe a pour missions :

- de superviser le déroulement des activités ;
- de compiler les données issues de l'enquête ;
- d'analyser les données collectées ;
- de diffuser les résultats de l'enquête après validation.

Il est constitué de :

- un représentant de la Direction de l'Economie qui en assure la Présidence ;
- un représentant de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui assure le Secrétariat ;
- un représentant de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale ;
- un représentant de la Direction de la Dette Publique ;
- un représentant de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME-PMI (ANPGF/PME-PMI) ;
- un représentant de la Société d'Administration des Zones Franches (SAZOF) ;
- un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) ;

- un représentant du Conseil National du Patronat (CNP) ;
- un représentant de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) du Togo.

II.2. Méthodologie d'enquête

II.2.1. Échantillonnage

L'échantillon de l'enquête relative au PRC-CPE a été constitué en utilisant la liste des entreprises de la centrale des bilans et de l'échantillon d'enquête de balance des paiements exploitée par la Direction Nationale de la BCEAO pour le Togo ainsi que le fichier des entreprises de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, du répertoire des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo et celui de la Société d'Administration des Zones Franches. Les entreprises enquêtées ont été sélectionnées en fonction de leur taille et de leurs transactions avec les non-résidents. Toutes les entreprises (263) de l'échantillon d'enquête de balance des paiements ont été sélectionnées. A celles-ci, ont été ajoutées 184 autres entreprises provenant de la fusion des fichiers d'entreprises des autres structures. Ces 447 entreprises retenues ont permis de constituer un échantillon représentatif de toute l'économie togolaise d'autant plus que tous les secteurs d'activités du territoire économique du Togo ont été couverts.

II.2.2. Questionnaire de collecte des données

Les questionnaires distribués aux entreprises pour la collecte des données ont été conçus par **Development Finance International (DFI), la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)**. Ceux-ci ont été corrigés et adaptés au contexte du Togo par le Groupe de Travail National.

Chaque questionnaire est constitué de deux parties :

- la première partie est relative aux aspects quantitatifs des Actifs et Passifs Étrangers (APE) et devant permettre de dégager la valeur marchande des entreprises interrogées, le volume de leurs actifs et engagements en termes de prises de participations, de crédits commerciaux, d'autres emprunts ou prêts et des bénéfices réinvestis ;
- la deuxième partie porte sur les aspects qualitatifs afférents à la perception que les entreprises ont du climat des affaires à travers notamment les sentiments exprimés sur les effets positifs ou non des mesures fiscales ou budgétaires, l'état et la qualité des infrastructures de base, les rapports avec l'administration, l'environnement juridique et des actes du système judiciaire, le droit du travail, la compétitivité et la gouvernance des entreprises.

Un appui technique a été assuré par une équipe de la BCEAO-Siège à l'intention des enquêteurs, contrôleurs et superviseurs ainsi que des membres du Groupe de Travail National pour leur permettre de comprendre la structure du questionnaire et les techniques de son administration aux entreprises en vue de faciliter la collecte des données.

A l'issue de la formation, le questionnaire a été révisé et adapté au contexte du Togo par le Groupe de Travail National.

II.2.3. Enquête sur le terrain

En prélude à l'enquête sur le terrain, un séminaire de sensibilisation des opérateurs économiques s'est tenue le 26 janvier 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). L'enquête s'est déroulée sur une période de deux mois allant du 16 février au 16 avril 2009. Elle a été assurée par une équipe de 12 agents enquêteurs, 3 contrôleurs et 2 superviseurs et s'est déroulée en deux phases. Au cours de la première phase, les agents enquêteurs ont procédé au dépôt des questionnaires dans les entreprises puis à la collecte des réponses pendant la seconde phase. Les agents enquêteurs n'ont pas été en mesure de rencontrer les responsables des sociétés durant la phase de dépôt des questionnaires. Cependant, ils ont pu rencontrer certains dirigeants lors de la collecte des informations et ont au besoin, apporté leur assistance dans le remplissage des questionnaires.

Pendant l'enquête, une assistance téléphonique a été également fournie par les membres du Groupe de Travail National notamment les représentants BCEAO et de la Direction de l'Economie. Sur la base de la répartition des responsabilités et des tâches, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a assuré la gestion des travaux de collecte sur le terrain y compris la gestion des enquêteurs recrutés sur une base temporaire ainsi que le contrôle des données alors que la Direction Nationale de la BCEAO avait en charge la supervision de l'enquête et l'analyse de la qualité des données. Il convient de souligner que lors de la collecte des données, les agents enquêteurs ont éprouvé plusieurs difficultés relatives notamment à la réticence de certaines entreprises à fournir les données sollicitées. Ces difficultés sont également dues au fait que la période d'enquête a coïncidé avec celle des travaux d'élaboration des états financiers des entreprises. Au terme de la période d'enquête, le taux de réponse est ressorti à 64,7%, soit un niveau nettement supérieur à celui enregistré lors des enquêtes au titre de la balance des paiements. En effet, les questionnaires ont été diffusés auprès de trois cent trente-huit (338) unités, soit un taux de 75,6%. Les 24,4% restant n'ont pu être identifiées, du fait que les entreprises concernées ont soit cessé ou délocalisé leurs activités.

II.2.4. Traitement des données

Après le contrôle des questionnaires, les données ont été saisies dans la nouvelle version de l'application PRC-CPE mise à disposition par *Development Finance International (DFI)*.

II.2.5. Contrôle de la qualité des données

Une mission de suivi conduite par la BCEAO-Siège a séjourné à Lomé du 08 au 12 juin 2009 pour analyser la qualité des données collectées. Au terme de ses travaux, la mission a conclu que la qualité des résultats préliminaires était satisfaisante tout en relevant que les non réponses de certaines grandes entreprises risquaient d'entacher la qualité des données et de rendre peu fiable l'inférence statistique. Elle a recommandé que les données des grandes entreprises identifiées soit recueillies. A cet effet, les relances desdites entreprises par l'intermédiaire de la Société d'Administration des Zones Franches (SAZOF) et de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) ont permis d'obtenir des données de 5 entreprises sur les 9 identifiées. Les données des autres grandes entreprises ont été estimées à partir des informations pertinentes tirées de leurs états financiers. Les données saisies dans l'application PRC-CPE notamment les Actifs et Passifs Étrangers ont ensuite fait l'objet d'un contrôle minutieux après le rapprochement de celles-ci avec les données des états financiers.

II.2.6. Rédaction du Rapport

Dans le cadre de la rédaction du rapport, les membres du Groupe de Travail National ont été répartis en deux sous-groupes devant prendre respectivement en charge l'analyse des données relatives aux Actifs et Passifs Étrangers (APE) des Entreprises et celles relatives à la Perception des Investisseurs (PI).

Le sous-groupe chargé de l'analyse des données relatives aux APE est composée des représentants de la BCEAO, de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), du Conseil National du Patronat (CNP), de la Direction chargée de la promotion du secteur privé et de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Togo (APBEF-TOGO).

L'analyse des données relatives à la Perception des Investisseurs a été prise en charge par les représentants des autres structures membres du Groupe de Travail National (la Direction de l'Economie, la Direction de la Dette Publique, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, la SAZOF et l'ANPGF).

III. CAPITAUX PRIVÉS ÉTRANGERS

Les capitaux privés étrangers se présentent sous trois principales formes, à savoir, les investissements directs, les investissements de portefeuille et les autres investissements.

ENCADRE 1

Un Investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise d'investissement direct quelle qu'en soit la forme juridique. Par intérêt durable, on entend qu'il existe une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise. Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient ou non dotées d'une personnalité morale distincte. Par convention, est considéré comme investisseur direct étranger tout non-résident qui détient au moins 10% du capital social d'une entreprise résidente. Lorsque l'investisseur non-résident détient moins de 10% du capital social de l'entreprise résidente, il est considéré comme investisseur de portefeuille.

Un investissement de portefeuille comprend outre les titres de participation, les titres d'emprunt sous forme d'obligations et autres titres d'emprunt, les instruments du marché monétaire ainsi que les produits financiers dérivés tels que les options. En sont exclus, tous les instruments précités qui figurent aux rubriques investissements directs et actifs de réserve.

Les autres investissements comprennent les opérations de prêts et emprunts commerciaux qui mettent en présence, des entités de résidences différentes n'appartenant pas à un même groupe ou une même multinationale.

Les résultats de l'enquête réalisée sur les actifs et passifs étrangers des entreprises résidentes au titre de l'année 2007 sont présentés dans ce chapitre. Il s'articule autour de quatre points :

- l'évolution globale des actifs et des engagements des entreprises privées résidentes vis-à-vis de l'extérieur ;
- les investissements directs de l'étranger au Togo et du Togo à l'étranger ;
- les investissements de portefeuille de l'étranger au Togo et du Togo à l'étranger ;
- les autres investissements, à savoir les emprunts reçus des non-résidents par les entreprises résidentes, puis les dépôts effectués et les prêts octroyés par celles-ci aux entités non-résidentes.

III.1 Évolution des actifs et passifs étrangers du secteur privé au Togo

Cette partie porte sur l'évolution de l'ensemble des stocks des actifs et des passifs étrangers du secteur privé au Togo.

Le stock de ces engagements extérieurs comprend les investissements directs et de portefeuille et les autres investissements de l'étranger dans les entreprises résidentes ainsi que leurs emprunts auprès des non résidents. Celui des actifs extérieurs est composé des investissements directs et de portefeuille et des autres investissements à l'étranger détenus par les entreprises résidentes.

A fin 2007, les engagements extérieurs des entreprises résidentes se chiffrent à 221 826 millions de FCFA contre 138 103,3 millions de FCFA pour les actifs extérieurs, soit une position extérieure débitrice de 83 722,7 millions de FCFA.

III.1.1 Actifs étrangers

Le stock des actifs étrangers des entreprises résidentes s'élève à 138 103,3 millions à fin décembre 2007 en progression de 0,7% par rapport au niveau de 137 196 millions de fin 2006. Ces actifs sont composés en grande partie des autres investissements (67,2%) (notamment des crédits commerciaux et les prêts accordés aux entités non résidentes et les dépôts à l'étranger) et les investissements de portefeuille (24,3%) constitués essentiellement de titres de créance, surtout les obligations en liaison entre autres avec le développement du marché des titres publics de l'UEMOA. Quant aux investissements directs qui portent en grande partie sur les crédits commerciaux accordés par les entreprises résidentes aux entreprises apparentées, leur part dans les actifs extérieurs se situe à 8,5% en 2007 contre 8,6% en 2006.

Tableau 1 : Stock des actifs étrangers des entreprises résidentes (en millions de FCFA)

	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Investissements directs	11 785,3	8,6	11 795,7	8,5	10,4	0,1%
Participations directes	2 695,0	2,0	2 695,0	2,0	0,0	0,0%
Prêts inter-entreprises	9 090,3	6,6	9 100,7	6,6	10,4	0,1%
Investissements de portefeuille	26 916,2	19,6	33 490,3	24,3	6 574,0	24,4%
Titres de participation	674,3	0,5	884,7	0,6	210,4	31,2%
Titres de créance	26 241,9	19,1	32 605,6	23,6	6 363,7	24,2%
Autres investissements	98 494,5	71,8	92 817,3	67,2	-5 677,2	-5,8%
Crédits commerciaux accordés	35 947,1	26,2	30 351,2	22,0	-5 596,0	-15,6%
Prêts accordés	16 620,2	12,1	22 161,0	16,0	5 540,8	33,3%
Dépôts à l'étranger	45 927,2	33,5	40 305,2	29,2	-5 622,0	-12,2%
Total hors dépôts à l'étranger	91 268,8	66,5	97 798,1	70,8	6 529,2	7,2%
Avoirs extérieurs totaux	137 196,0	100,0	138 103,3	100,0	907,2	0,7%

Source : GTN

La hausse de 0,7% des actifs étrangers entre 2006 et 2007 est induite par l'augmentation des actifs hors dépôts (impulsée par les investissements de portefeuille et les crédits commerciaux),

Les dépôts à l'extérieur et les prêts aux entreprises non affiliées ayant quant à eux baissé respectivement de 12,2% et 4,6% entre 2006 et 2007.

Le stock des autres investissements s'établit à 92 817,3 millions en 2007 en régression de 5,8% par rapport à 2006 en liaison notamment avec la baisse des dépôts à l'extérieur et des crédits commerciaux accordés aux non résidents par les entreprises résidentes. Les parts des autres investissements dans les actifs sont en conséquence passés de 71,8% en 2006 à 67,2% en 2007, les prêts accordés aux non résidents par les banques commerciales ayant quant à eux progressé de 33,3% en passant de 16 620,2 millions en 2006 à 22 161,0 millions en 2007.

Les investissements de portefeuille dont le stock se chiffre à 33 490,3 millions à fin 2007 sont en augmentation de 6 574,0 millions par rapport à fin 2006 suite à l'accroissement des souscriptions des banques et assurances aux emprunts obligataires des États de l'UEMOA sur le marché des titres publics de l'Union.

III.1.2. Engagements étrangers

A fin 2007, le stock des capitaux privés étrangers au Togo s'établit à 264 721,3 millions de FCFA en hausse de 4,6% par rapport aux 253 133,6 millions de fin 2006.

Tableau 2 : Stocks des capitaux privés étrangers au Togo (en millions de FCFA)

	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Investissements directs	167 263,5	66,1	168 711,7	63,7	1 448,2	0,9%
Participations directes	140 677,8	55,6	135 969,9	51,4	-4 707,9	-3,3%
Crédits inter-entreprises	26 585,7	10,5	32 741,8	12,4	6 156,2	23,2%
Investissements de portefeuille	5 519,9	2,2	4 910,2	1,9	-609,7	-11,0%
Autres investissements	80 350,3	31,7	91 099,4	34,4	10 749,1	13,4%
Crédits commerciaux reçus	40 068,4	15,8	35 357,3	13,4	-4 711,1	-11,8%
Emprunts auprès des non résidents	40 281,9	15,9	55 742,1	21,1	15 460,2	38,4%
Engagements extérieurs totaux	253 133,6	100,0	264 721,3	100,0	11 587,6	4,6%

Source : GTN

Contrairement aux actifs étrangers, les investissements directs étrangers (IDE) au Togo représentent en 2007 comme en 2006, la plus importante composante des engagements extérieurs avec une proportion passant de 66,1% en 2006 à 63,7% en 2007. Leur stock se chiffre à 168 711,7 millions de FCFA à fin 2007, en progression de 0,9% par rapport aux 167 263,5 millions de fin 2006. Les investissements directs étrangers au Togo sont dominés par les participations directes dont les parts dans le stock total des engagements extérieurs s'élèvent à 51,4% en 2007 contre 55,6% en 2006. Les participations directes comprennent des proportions assez importantes de bénéfices réinvestis.

S'agissant des autres investissements, leur stock est évalué à 91 099,4 millions de FCFA en 2007

contre 80 350,3 millions en 2006, soit un accroissement de 13,4% en liaison avec la hausse de 38,4% des emprunts auprès des non résidents, les crédits commerciaux ayant régressé de 11,8%.

Concernant les investissements de portefeuille, leur part dans les capitaux privés étrangers au Togo reste marginale en se situant à 1,9% en 2007 contre 2,2% en 2006 avec un stock qui passe de 5 519,9 millions en 2006 à 4 910,2 millions en 2007.

Graphique 1 : Répartition des engagements étrangers à fin 2006 et 2007



Source : GTN

III.2 Investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers sont présentés suivant le sens des flux de capitaux.

Les investissements directs du Togo à l'étranger pour les flux sortants et les investissements directs de l'étranger au Togo pour les flux entrants.

Pour chaque sens de flux, les analyses sont présentées selon les deux grandes composantes des investissements directs étrangers :

- les participations directes qui concernent les souscriptions de plus de 10% au capital social des entreprises et la quote-part dans les bénéfices réinvestis dans les entreprises affiliées ou du même groupe ;
- les crédits commerciaux et les autres opérations financières entre entreprises affiliées ou du même groupe.

III.2.1 Investissements directs des entreprises togolaises à l'étranger

Le stock des investissements directs à l'étranger des entreprises togolaises n'a augmenté que de 0,1% en 2007 en s'établissant à 11 795,7 millions contre 11 785,3 millions en 2006. Cette progression est essentiellement induite par la hausse des prêts inter-entreprises accordés aux entreprises apparentées. Le stock de ces crédits inter-entreprises se chiffre à 9 100,7 millions en

2007 contre 9 090,3 millions en 2006. Leur part dans les actifs extérieurs est restée stable à 6,6%.

III.2.1.1 Participations directes des entreprises togolaises à l'étranger

Le stock des participations directes des entreprises togolaises à l'étranger est resté stable à 2 695 millions d'une année à l'autre.

Tableau 3 : Participations directes des entreprises togolaises à l'étranger (en millions de FCFA)

Pays	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Burkina-Faso	2 030,0	75,3	2 030,0	75,3	0	0
Mali	500,0	18,6	500,0	18,6	0	0
Côte d'Ivoire	165,0	6,1	165,0	6,1	0	0
Total	2 695,0	100,0	2 695,0	100,0	0	0

Source : GTN

Le Burkina-Faso est le premier pays récepteur des participations directes des entreprises togolaises avec 75,3% du stock. **Ces participations sont essentiellement orientés vers le secteur industriel notamment la cimenterie.** Il est suivi du Mali et de la Côte d'Ivoire avec respectivement 18,6% et 6,1% du stock.

III.2.1.2 Prêts liés accordés par les entreprises togolaises aux entreprises non-résidentes

Ces types de prêts constituent un soutien financier apporté sous forme de crédits commerciaux ou de prêts accordés aux filiales ou aux entreprises apparentées non-résidentes.

Tableau 4 : Les prêts inter-entreprises par secteurs domestiques créanciers (en millions de FCFA)

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Exploitation minière	9 082,0	99,9	9 082,0	99,8	0,0	0,0%
Commerce	8,3	0,1	18,7	0,2	10,4	125,7%
Autres	0,0	0,0		0,0	0,0	
Total	9 090,3	100,0	9 100,7	100,0	10,4	0,1%

Source : GTN

A fin 2007, le stock de ces actifs financiers détenus par les entreprises résidentes se chiffre à 9 100,7 millions en hausse de 10,4 millions par rapport aux 9 090,3 millions de fin 2006. Ces prêts sont composés principalement de crédits commerciaux octroyés essentiellement par les entreprises des secteurs « Exploitation minière » et « Commerce » aux entreprises apparentées non résidentes.

III.2.2. Investissements directs de l'étranger au Togo

Le stock des investissements directs étrangers au Togo a progressé de 0,8% en s'établissant à 165 133,7 millions en 2007 contre 163 862,5 millions en 2006. Cette légère hausse est liée à la progression des participations directes (+8,5%) et des crédits inter-entreprises (+23,2%) atténuée par la baisse de 21,7% des bénéfices ré-investis. A fin 2007 comme à fin 2006, ces investissements directs étrangers sont composés en grande partie de participations directes et de bénéfices ré-investis qui représentent respectivement 33,8% et 16,2% du stock des engagements extérieurs des entreprises résidentes à fin 2007.

III.2.2.1. Participations directes de l'étranger au Togo

Le stock des participations directes de l'étranger au Togo se chiffre à 135 969,9 millions à fin 2007 en régression de 3,3% par rapport aux 140 677,8 millions de fin 2006. Ces participations directes sont composées d'une forte proportion de bénéfices réinvestis et de réserves légales.

Tableau 5 : Répartition sectorielle du stock des participations directes de l'étranger au Togo (en millions de FCFA)

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Exploitation minière	60 012,9	42,7	58 377,3	42,9	-1 635,6	-2,7%
Intermédiation financière , assurance et retraites	26 427,9	18,8	27 197,0	20,0	769,1	2,9%
Industrie manufacturière	19 277,9	13,7	16 297,1	12,0	-2 980,8	-15,5%
Électricité, gaz et eau	11 384,3	8,1	9 002,6	6,6	-2 381,7	-20,9%
Commerce de gros et de détail	10 047,3	7,1	9 402,1	6,9	-645,2	-6,4%
Transport, entreposage et communication	9 226,9	6,6	11 152,4	8,2	1 925,5	20,9%
Hôtellerie, restauration et débits de boisson	2 870,0	2,0	2 870,0	2,1	0,0	0,0%
Immobilier, location, services aux entreprises	1 414,4	1,0	1 658,5	1,2	244,1	17,3%
Agriculture, élevage, pêche et sylviculture	16,2	0,0	12,8	0,0	-3,3	-20,6%
Total	140 677,8	100,0	135 969,9	100,0	-4 707,9	-3,3%

Source : GTN

Les participations directes de l'étranger au Togo sont orientées essentiellement vers les secteurs « Exploitation minière », « Intermédiation financière, assurances et retraites », « Industrie manufacturière » et « Transport, entreposage et communication » dont les parts dans le stock total se chiffrent respectivement à 42,9%; 20,0%; 12,0% et 8,2% à fin 2007.

Tableau 6 : Participations directes étrangères au Togo par source (en millions de FCFA)

Pays ou Organisations internationales	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Royaume-Uni	29 672,9	21,1	28 562,5	21,0	-1 110,4	-3,7%
France	29 596,2	21,0	26 709,5	19,6	-2 886,7	-9,8%
Inde	22 264,5	15,8	22 040,2	16,2	-224,3	-1,0%
Benin	12 022,3	8,5	9 634,9	7,1	-2 387,4	-19,9%
Panama	11 142,9	7,9	10 726,5	7,9	-416,4	-3,7%
Gibraltar	5 739,1	4,1	1 968,5	1,4	-3 770,6	-65,7%
Nigeria	4 886,5	3,5	5 181,4	3,8	294,9	6,0%
Norvège	3 829,9	2,7	3 834,9	2,8	5,0	0,1%
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	3 255,5	2,3	3 255,5	2,4	0,0	0,0%
Cote d'Ivoire	3 008,7	2,1	4 890,5	3,6	1 881,8	62,5%
Allemagne	2 400,0	1,7	3 125,3	2,3	725,3	30,2%
Niger	2 007,4	1,4	2 006,9	1,5	-0,5	0,0%
États Unis d'Amérique	1 790,3	1,3	1 299,4	1,0	-490,9	-27,4%
Sénégal	1 687,6	1,2	1 267,1	0,9	-420,5	-24,9%
Luxembourg	1 503,7	1,1	1 503,7	1,1	0,0	0,0%
Burkina-Faso	1 212,9	0,9	823,6	0,6	-389,3	-32,1%
BOAD	1 026,0	0,7	461,0	0,3	-565,0	-55,1%
Emirats Arabes-Unis	214,3	0,2	961,2	0,7	746,9	348,5%
Afrique du sud	0,0	0,0	3 604,7	2,7	3 604,7	-
Autres pays et Organisations internationales	3 417,1	2,4	4 112,6	3,0	695,5	20,4%
Total	140 677,8	100,0	135 969,9	100,0	-4 707,9	-3,3%

Source : GTN

Le Royaume-Uni, la France, l'Inde, le Benin, le Panama, le Gibraltar, le Nigeria et la Norvège sont les pays de résidence des principaux investisseurs étrangers au Togo. Leurs participations directes ont représenté 63,5% des stocks en 2007 contre 55,1% en 2006.

Le Royaume-Uni avec 28 562,5 millions en 2007 contre 29 672,9 millions en 2006 est au premier rang des pays de résidence des principaux investisseurs directs étrangers au Togo. Les investissements en provenance de ce pays sont principalement concentrés dans le secteur « Exploitation minière ». Le Royaume-Uni est suivi de la France dont les investissements sont notamment orientés vers les secteurs « Industries manufacturières », « Transport, entreposage et communication », « Intermédiation financière et assurance » et « Hôtellerie ». Le premier pays africain investisseur en terme de participation directe est le Bénin avec un stock de 9 634,6 millions en 2007 contre 12 022,3 millions en 2006. Le secteur de l'énergie électrique représenté principalement par la Communauté Électrique du Bénin (CEB) est le principal bénéficiaire des capitaux d'origine béninoise. Après le Benin, viennent le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal.

III.2.2.2 Crédits inter entreprises liés obtenus par les entreprises togolaises

A fin 2007, le stock des crédits obtenus par les entreprises auprès de leurs maisons-mères ou d'autres entreprises apparentées non résidentes se chiffre à 32 741,8 millions contre 26 585,7 millions à fin 2006 soit une hausse de 23,2%.

Tableau 7 : Crédits inter-entreprises liés obtenus par les entreprises togolaises (en millions de FCFA)

Types	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Crédits commerciaux obtenus	19 628,3	73,8	13 083,1	40,0	-6 545,2	-33,35
Emprunts	6 957,4	26,2	19 658,7	60,0	12 701,3	182,56
Total	26 585,7	986,5	32 741,8	1 214,9	6156,1	23,2

Source : GTN

Cette évolution est induite par l'effet conjugué de la baisse des crédits commerciaux et la hausse des emprunts :

- le repli des crédits commerciaux est impulsé par le remboursement en 2007 des crédits commerciaux obtenus par les sociétés pétrolières résidentes auprès de leurs maisons-mères ou d'autres entreprises apparentées non-résidentes ;
- la progression du stock des emprunts est consécutive aux emprunts obtenus par les entreprises du secteur des télécommunications notamment de la téléphonie mobile auprès des investisseurs directs étrangers.

Tableau 8 : Répartition sectorielle des crédits inter-entreprises obtenus par les entreprises togolaises (en millions de FCFA)

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Industrie manufacturière	3 759,7	14,1	6 973,3	21,3	3 213,6	85,5%
Commerce de gros et de détail	15 876,0	59,7	5 917,5	18,1	-9 958,5	-62,7%
Télécommunications	5 940,0	22,3	16 301,0	49,8	10 361,0	174,4%
Intermédiation financière , assurance et retraites	1 010,0	3,8	3 550,0	10,8	2 540,0	251,5%
Total	26 585,7	100,0	32 741,8	100,0	6 156,1	23,2%

Source : GTN

Les quatre secteurs : « Industries manufacturières », « Commerce de gros et de détail », « Télécommunications » et « Intermédiation financière, assurance et retraites » constituent les principaux bénéficiaires des crédits inter-entreprises octroyés aux entreprises résidentes par les entreprises affiliées non résidentes.

III.3 Investissements de portefeuille

L'analyse des investissements de portefeuille est faite selon que ceux-ci sont émis du Togo vers l'extérieur et de l'extérieur vers le Togo.

III.3.1 Investissements de portefeuille du Togo à l'extérieur

A fin 2007, le stock des investissements de portefeuille du Togo à l'extérieur se chiffre à 33 490,3 millions en hausse de 6 574,1 millions par rapport aux 26 916,2 millions de fin 2006.

Tableau 9 : Répartition sectorielle des investissements de portefeuille du Togo à l'extérieur

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Intermédiation financière , assurance et retraites	26 613,8	98,9	33 063,9	98,7	6 450,1	24,2%
Commerce de gros et de détail	302,4	1,1	426,4	1,3	124,0	41,0%
Total	26 916,2	100,0	33 490,3	100,0	6 574,1	24,4%

Source : GTN

L'analyse sectorielle des investissements de portefeuille des résidents à l'étranger révèle qu'ils sont composés en grande partie des actifs détenus notamment par les banques et les compagnies d'assurance qui représentent 98,7% du stock en 2007 en quasi-stabilité par rapport aux 98,9% de 2006.

Ces actifs sont composés surtout de titres de créance qui se chiffrent à 32 605,6 millions à fin 2007 en progression de 24,2% par rapport à fin 2006 en liaison entre autres avec les emprunts obligataires des pays de l'UEMOA sur le marché des titres publics de l'Union.

III.3.2 Investissements de portefeuille étrangers au Togo

A fin 2007, le stock des investissements de portefeuille étrangers au Togo se chiffre à 4 910,2 millions en baisse de 11,0% par rapport aux 5 519,9 millions de fin 2006.

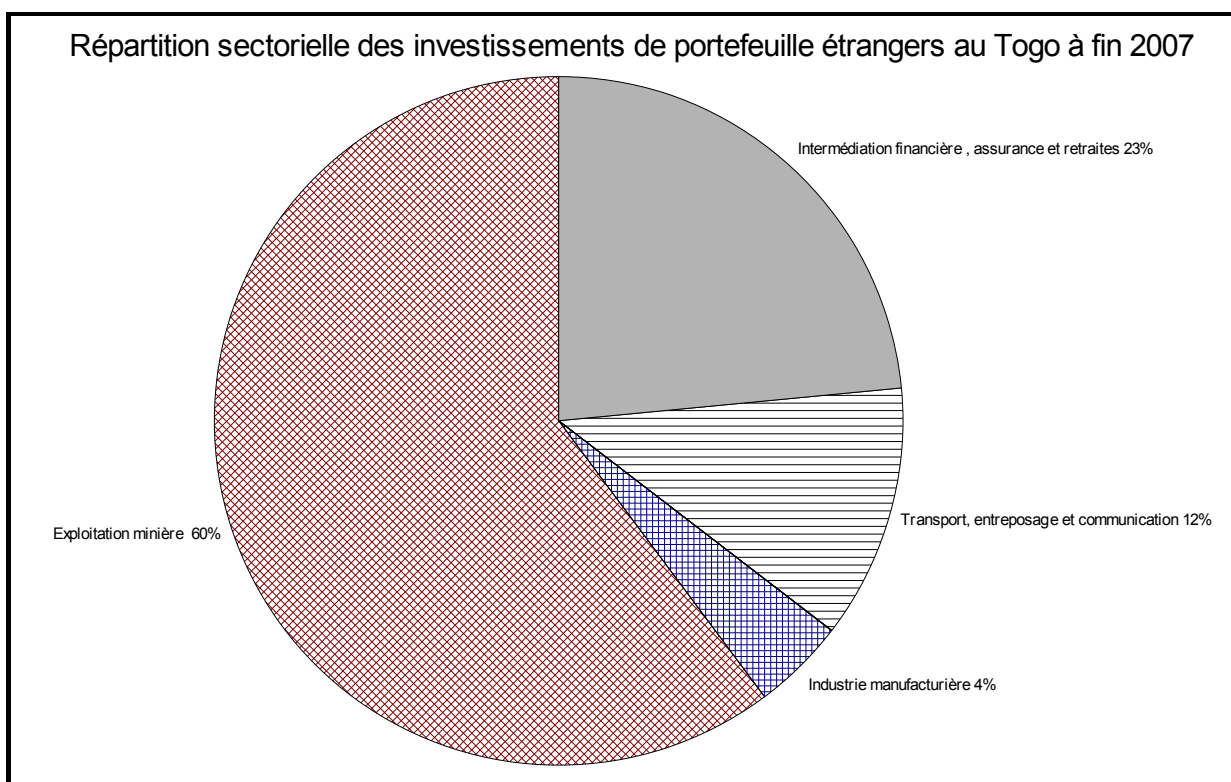
Tableau 10 : Répartition sectorielle des investissements de portefeuille étrangers au Togo (en millions de FCFA)

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Exploitation minière	3 067,5	55,6	2 951,8	60,1	-115,7	-3,8%
Intermédiation financière, assurance et retraites	1 716,0	31,1	1 150,8	23,4	-565,1	-32,9%
Transport, entreposage et communication	537,7	9,7	585,1	11,9	47,4	8,8%
Industrie manufacturière	190,2	3,4	213,9	4,4	23,7	12,5%
Agriculture, élevage, pêche et sylviculture	7,9	0,1	7,9	0,2	0,0	0,0%
Commerce de gros et de détail	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	1,5%
Total	5 519,9	100,0	4 910,2	100,0	-609,7	-11,0%

Source : GTN

Ces investissements sont orientés notamment vers les secteurs « Exploitation minière » et « Intermédiation financière, assurance et retraites » qui représentent respectivement 60,1% et 23,4% en 2007 contre 55,6% et 31,1% en 2006.

Graphique 2 : Répartition sectorielle des investissements de portefeuille étrangers au Togo à fin 2007



Source : GTN

La réduction du stock de ces investissements d'une année à l'autre est induite notamment par la baisse des bénéfices réinvestis revenant aux investisseurs de portefeuille étrangers.

III.4. Autres investissements

L'analyse des autres investissements concernent les actifs et engagements des entreprises togolaises vis-à-vis des entités non-résidentes en termes notamment de crédits commerciaux, d'emprunts, de prêts et de dépôts.

III.4.1. Autres créances des entreprises résidentes sur l'étranger

Les actifs extérieurs des entreprises résidentes au titre des autres investissements sont composés de crédits commerciaux et de prêts aux entités non-résidentes ainsi que de dépôts auprès des non-résidents. Ils s'élèvent à 92 817,3 millions à fin 2007 en diminution de 5 677,2 millions contre

98 494,5 millions à fin 2006 en liaison avec la régression des crédits commerciaux et des dépôts à l'extérieur.

III.4.1.1. Crédits commerciaux accordés aux entités non résidentes

A fin 2007, le stock de crédits commerciaux accordés par les entreprises résidentes aux non résidents se chiffrent à 30 351,2 millions en régression de 15,6% par rapport aux 35 947,1 millions de fin 2006.

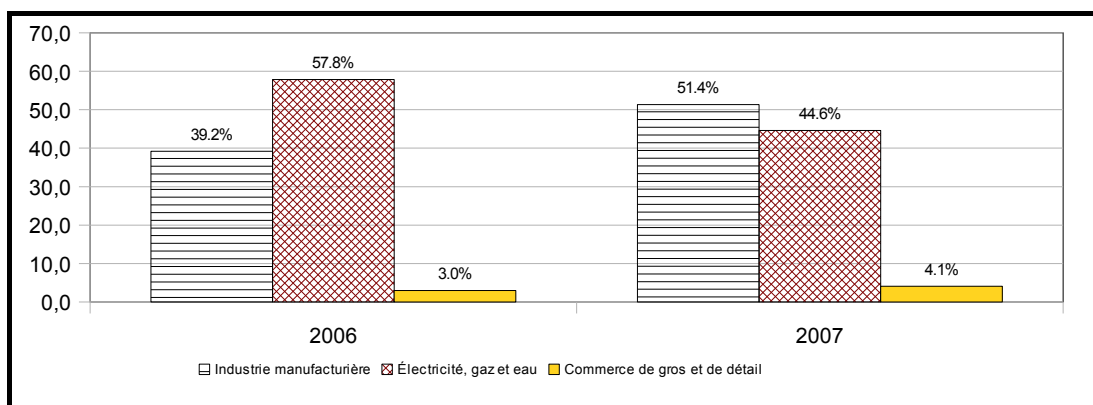
Tableau 11 : Répartition sectorielle des crédits commerciaux accordés aux entités non résidentes

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Électricité, gaz et eau	20 787,1	57,8	13 529,2	44,6	-7 257,9	-34,9%
Industries manufacturières	14 097,0	39,2	15 588,0	51,4	1 491,0	10,6%
Commerce de gros et de détail	1 063,0	3,0	1 234,0	4,1	171,0	16,1%
Total	35 947,1	100,0	30 351,2	100,0	-5 595,9	-15,6%

Source : GTN

Cette évolution est induite essentiellement par les remboursements de crédits commerciaux accordés aux entreprises non-résidentes par le secteur de l'énergie électrique.

Graphique 3 : Évolution de la structure du stock des crédits commerciaux accordés



Source : GTN

Les secteurs « Électricité, gaz et eau » et « Industries manufacturières » sont les principaux prêteurs commerciaux avec respectivement 44,6% et 51,4% du stock à fin 2007 contre 57,8% et 39,2% du stock à fin 2006.

III.4.1.2. Prêts accordés

A fin 2007, le stock des prêts accordés aux non-résidents par les banques résidentes se chiffre à 22 161,0 millions contre 16 620,2 millions à fin 2006, en progression de 33,3%.

Tableau 12 : Orientation géographique des prêts accordés par les banques résidentes

Pays ou Organisations internationales	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Côte d'Ivoire	4 746,9	28,6	11 250,0	50,8	6 503,1	137,0%
Sénégal	3 415,0	20,5	3 880,0	17,5	465,0	13,6%
BOAD	2 975,0	17,9	2 856,0	12,9	-119,0	-4,0%
Benin	2 000,0	12,0	2 000,0	9,0	0,0	0,0%
BIDC	1 500,0	9,0	1 500,0	6,8	0,0	0,0%
Niger	500,0	3,0	0,0	0,0	-500,0	-100,0%
SFI	300,0	1,8	300,0	1,4	0,0	0,0%
Burkina Faso	233,3	1,4	0,0	0,0	-233,3	-100,0%
Mali	150,0	0,9	75,0	0,3	-75,0	-50,0%
Autres	800,0	4,8	300,0	1,4	-500,0	-62,5%
Total	16 620,2	100,0	22 161,0	100,0	5 540,8	33,3%

Source : GTN

La Côte d'Ivoire dont la part dans le stock des prêts est passée de 30,0% en 2006 à 51,5% en 2007, demeure le premier pays destinataire des concours financiers des banques résidentes du Togo. Elle est suivie du Sénégal et de la BOAD.

III.4.1.3. Dépôts à l'extérieur

Le stock des dépôts à l'extérieur des entreprises résidentes s'évalue à 40 305,3 millions à fin 2007 en régression de 12,2% par rapport aux 45 927,8 millions de fin 2006.

Tableau 13 : Répartition des dépôts à l'extérieur par secteurs détenteurs

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Intermédiation financière , assurance et retraites	33 726,7	73,4	28 820,6	71,5	-4 906,1	-14,5%
Exploitation minière	10 906,0	23,7	9 737,6	24,2	-1 168,4	-10,7%
Commerce de gros et de détail	689,5	1,5	158,7	0,4	-530,8	-77,0%
Industrie manufacturière	349,7	0,8	193,7	0,5	-156,0	-44,6%
Transport, entreposage et communication	255,9	0,6	1 394,7	3,5	1 138,8	445,0%
Total	45 927,8	100,0	40 305,3	100,0	-5 622,5	-12,2%

Source : GTN

L'analyse sectorielle des dépôts à l'extérieur met en exergue une forte proportion des dépôts appartenant aux secteurs « Intermédiation financière, assurances et retraites » et « Exploitation minière » qui détiennent respectivement 71,5% et 24,2% desdits dépôts. En 2007, des rapatriements de fonds ont été effectués notamment par les entreprises des secteurs « Intermédiation financière, assurance et retraites » et « Exploitation minière » respectivement pour 4 906,1 millions et 1 168,4 millions.

Le secteur « Transport, entreposage et communication » est le seul en 2007 à n'avoir pas rapatrié une partie de ses dépôts qui se sont plutôt renforcés en passant de 255,9 millions à fin 2006 à 1 394,7 millions à fin 2007.

III.4.2. Engagements

Les engagements des entreprises résidentes au titre des autres investissements se composent de crédits commerciaux et des emprunts obtenus auprès des entités non-résidentes. A fin 2007, ces engagements se chiffrent à 91 099,4 millions en hausse de 25,1% par rapport aux 72 811,3 millions de fin 2006. Le stock des crédits commerciaux est en baisse en s'établissant à 35 357,3 millions à fin 2007 contre 40 068,4 millions à fin 2006. Leur part dans le stock des engagements extérieurs des entreprises résidentes est aussi en diminution en passant de 16,3% en 2006 à 13,4% en 2007. Quant aux emprunts obtenus par les entreprises résidentes auprès des entités non-résidentes, ils sont en progression de 70,2% en se chiffrant à 55 742,1 millions à fin 2007 contre 32 742,9 millions à fin 2006.

III.4.2.1. Crédits commerciaux obtenus par les entreprises résidentes

A la fin de l'exercice 2007, les crédits commerciaux sont en baisse de 11,8% par rapport à leur niveau de fin 2006 en liaison notamment avec les remboursements en 2007, des crédits fournisseurs obtenus auprès des non-résidents par les entreprises du secteur de l'énergie électrique.

Tableau 14 : Répartition sectorielle des crédits commerciaux obtenus par les entreprises résidentes

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Électricité, gaz et eau	19 794,0	49,4	6 971,2	19,7	-12 822,8	-64,8%
Industrie manufacturière	17 395,0	43,4	20 688,0	58,5	3 293,0	18,9%
Exploitation minière	1 501,0	3,7	1 501,0	4,2	0,0	0,0%
Commerce de gros et de détail	1 378,4	3,4	1 376,1	3,9	-2,3	-0,2%
Agriculture, élevage, pêche et sylviculture	0,0	0,0	4 821,0	13,6	4 821,0	-
Total	40 068,4	100,0	35 357,3	100,0	-4 711,1	-11,8%

Source : GTN

A fin 2007, les deux secteurs « Électricité, gaz et eau » et « Industrie manufacturière » sont les plus endettés vis à vis de l'extérieur et représentent à eux seuls 78,2% du stock des crédits commerciaux obtenus par les entreprises résidentes.

III.4.2.2 Emprunts obtenus par les entreprises résidentes

Le stock des emprunts obtenus par les entreprises résidentes auprès des entités non-résidentes s'élève à 55 742,1 millions à fin 2007 contre 32 742,9 millions à fin 2006, soit une progression de 70,2%.

Tableau 15 : Répartition sectorielle des emprunts obtenus par les entreprises résidentes

Secteurs	Fin 2006	Parts En (%)	Fin 2007	Parts En (%)	Var Absolue 07/06	Var Relative 07/06
Électricité, gaz et eau	18 479,5	45,9	31 484,0	56,5	13 004,5	70,4%
Transport, entreposage et communication	7 539,0	18,7	17 540,0	31,5	10 001,0	132,7%
Intermédiation financière , assurance et retraites	13 837,0	34,4	6 313,0	11,3	-7 524,0	-54,4%
Immobilier, location, services aux entreprises	426,4	1,1	405,1	0,7	-21,3	-5,0%
Total	40 281,9	100,0	55 742,1	100,0	15 460,2	38,4%

Source : GTN

Cette évolution est induite entre autres par les nouveaux emprunts obtenus en 2007 par le secteur des télécommunications (17 540 millions) et le secteur de l'énergie électrique (13 004,5 millions). Avec ces nouveaux emprunts, ces deux secteurs concentrent à eux seuls, 88,0% du stock des emprunts extérieurs mobilisés par les entreprises résidentes. La baisse du stock des emprunts extérieurs obtenus par le secteur « Intermédiation financière, assurance et retraites » est liée essentiellement aux remboursements de dette effectués en 2007 par les banques résidentes.

IV. PERCEPTION DES INVESTISSEURS

L'enquête sur la perception des investisseurs a eu pour objectif principal d'identifier les facteurs déterminants de la décision initiale d'investissement des chefs d'entreprises afin de définir dans l'avenir, les orientations à donner à la politique d'attraction des investissements privés étrangers au Togo. Les opinions des chefs d'entreprises se rapportent à l'année 2009 au cours de laquelle l'enquête a été menée.

IV.1 Facteurs déterminants la décision initiale d'investir

Plusieurs facteurs concourent à la décision initiale d'investissement des chefs d'entreprises. Ces facteurs sont regroupés en six items :

- l'accès au marché ;
- la politique et gouvernance d'entreprise ;
- l'environnement incitatif des investissements mis en place par le Gouvernement ;
- la disponibilité et l'accès au financement par les entreprises ;
- l'environnement économique et réglementaire du facteur travail et autres facteurs.

IV.1.1 Accès au marché

Il est mesuré par la stabilité économique intérieure, la taille du marché national, la taille du marché régional, la libéralisation du commerce régional et l'accès au marché international.

La stabilité économique intérieure, la taille du marché national sont des facteurs auxquels les chefs d'entreprises sont très sensibles pour leurs décisions initiales d'investissement.

En effet, 66,2% des dirigeants d'entreprises sont formels et ont déclaré que la stabilité économique intérieure du pays d'accueil a été déterminante dans leurs décisions initiales d'investir. Pour 34,3% de ces dirigeants la stabilité économique intérieure a un impact très positif sur leurs décisions d'investir, 7,4% n'y trouvent aucun impact alors que 14,2% déclarent qu'elle a un impact négatif.

La taille du marché national togolais constitue une contrainte pour les entreprises et surtout pour les firmes multinationales. Ainsi, pour ce facteur, plus de la moitié (55,1%) des dirigeants d'entreprises ont exprimé cette préoccupation et restent favorables aux projets d'édification des ensembles régionaux visant à offrir un marché plus vaste.

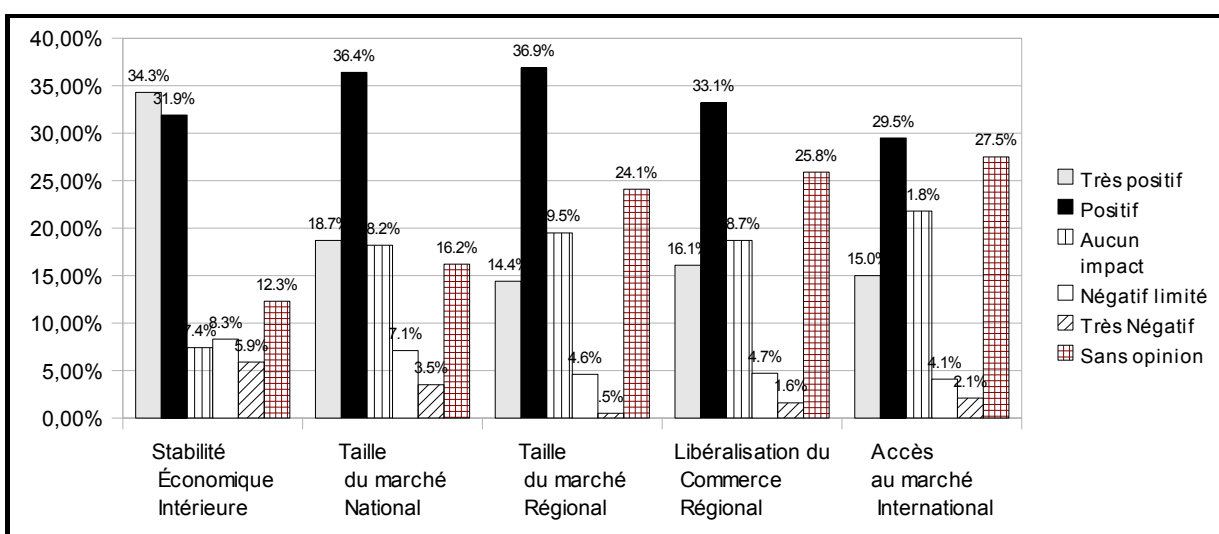
S'agissant de la taille du marché régional, la moitié (51,3%) des chefs d'entreprises ont mentionné ce facteur comme l'un des principaux déterminants de la décision initiale d'investir. Par contre 19,5% des chefs d'entreprises trouvent que la taille du marché régional n'a aucun impact sur leurs décisions initiales d'investir alors que 5,1% soutiennent qu'elle a un impact négatif. Ces dernières doivent être de petites entreprises à vocation nationale redoutant la concurrence. On peut donc conclure que la taille du marché régional n'affecte pas négativement la décision initiale d'investir, elle est tout au contraire un facteur incitatif important.

La libéralisation du commerce régional ou l'accès au marché international occupent une place importante dans la décision initiale des chefs d'entreprises. En effet, 49,3% des chefs d'entreprises ont indiqué que ces éléments ont un impact positif dans leurs décisions, tandis que 6,3% ont noté des impacts négatifs sur leurs décisions initiales d'investir. Cependant, pour 18,7% des chefs d'entreprises, ce facteur n'aurait aucun effet. Cette situation dénote l'attitude des chefs d'entreprises à l'égard des politiques de libéralisation ou d'accès au marché international. Pour les partisans de l'ouverture, la libéralisation a un impact positif car elle représente une opportunité à saisir. A l'opposé, les protectionnistes y voient un facteur négatif de développement. L'attitude de ces derniers traduit leur inquiétude d'être submergés et éliminés du marché national par des concurrents plus puissants.

De ce qui précède, nous retenons que les facteurs les plus déterminants pour les décisions initiales d'investir au Togo sont beaucoup plus internes et portent sur la stabilité économique intérieure et la taille du marché national.

La libéralisation du commerce régional et l'accès au marché international sont relégués au second plan dans la décision initiale d'investir des chefs d'entreprises.

Graphique 6 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les facteurs économiques



Source : GTN

IV.1.2 Environnement politique et gouvernance

Sous cette rubrique sont analysées les opinions des chefs d'entreprises par rapport à la stabilité politique intérieure, la stabilité politique régionale, l'efficacité du système juridique, l'efficacité de l'administration et le bas niveau de corruption lors de la prise de décision d'investir au Togo. Il s'agit de mesurer le poids de ces facteurs dans la décision initiale d'investir. Il ressort de l'enquête que plus de 55,0% des chefs d'entreprises considèrent que la stabilité politique intérieure et régionale sont essentielles pour leurs décisions initiales d'investir au Togo. Toutefois, la stabilité politique intérieure est plus importante que la stabilité politique régionale. Ainsi, l'impact négatif de la stabilité

politique intérieure et régionale affecterait 14,2% des chefs d'entreprises.

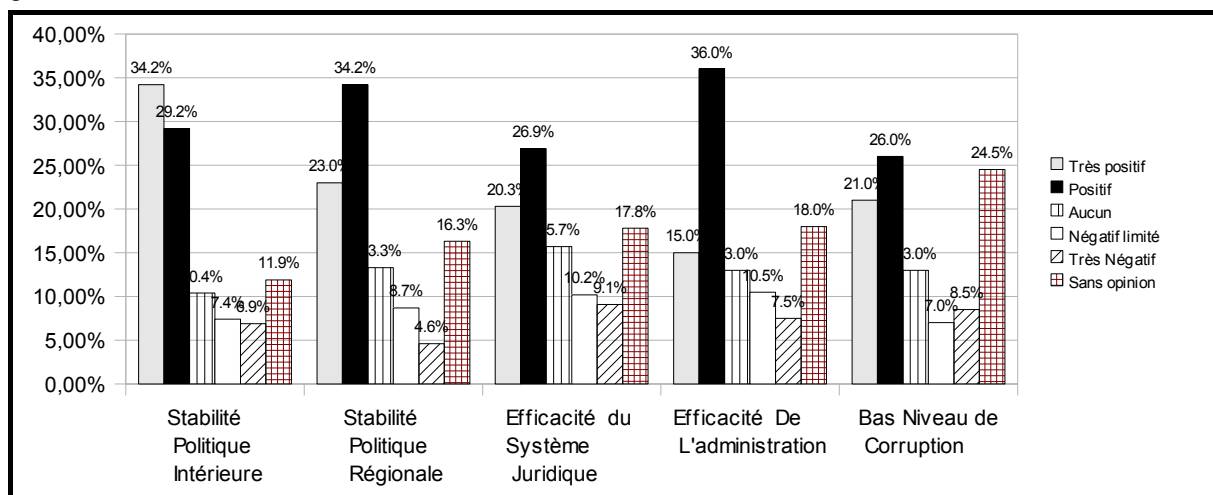
L'efficacité du système juridique est l'un des facteurs déterminants dans la décision initiale d'investir du fait que la sécurité de la propriété et des investissements en dépend.

Près de la moitié (47,2%) des chefs d'entreprises ont révélé que ce facteur a eu un impact positif sur leurs décisions tandis que 15,7% pensent n'avoir enregistré aucun impact.

Le bas niveau de corruption est jugé par les chefs d'entreprises comme un facteur positif voire très positif dans leurs décisions initiales d'investir dans un pays. Il constitue une préoccupation majeure pour la plupart des dirigeants désireux d'investir dans un pays. Par conséquent 7,0% seulement de chefs d'entreprises pensent que le bas niveau de corruption a un impact négatif limité sur leurs décisions.

Enfin, plus de la moitié (51,0%) des patrons d'entreprises ont souligné l'importance de l'efficacité de l'administration pour la prise de leurs décisions d'investir.

Graphique 7 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les facteurs politiques et la gouvernance.



Source : GTN

IV.1.3 Politique du Gouvernement sur les investissements

C'est l'ensemble des lois et principes réglementaires qui régissent le « Doing Business » dans un pays. Il est examiné à travers les incitations fiscales, douanières et autres incitations à l'investissement, la protection des investissements et la libéralisation de change.

IV.1.3.1 Incitations fiscales

Les incitations fiscales mises en place par le Gouvernement d'un pays sont déterminantes pour les investissements dans ce pays.

Les pressions fiscales constituent une préoccupation majeure au Togo avec un taux global

d'imposition directe et indirecte de 42,0% environ contre 33,0% dans la sous région. Ainsi, 29,6% seulement des chefs d'entreprises ont déclaré que les incitations fiscales ont eu un impact très positif sur leurs décisions. Le Gouvernement est conscient de cette forte pression fiscale et a entrepris un abaissement du taux d'imposition de 40,0 à 37,0% pour les entreprises commerciales et de services et de 37,0 à 30,0% pour les entreprises industrielles dans le cadre de sa politique de réforme fiscale globale amorcée au cours de l'année 2009.

IV.1.3.2 Incitations douanières

L'incitation douanière est capitale pour la décision initiale d'investissement de bon nombre d'investisseurs, car elle commande la bonne marche des affaires. Il ressort de l'enquête qu'elle influe positivement sur les décisions de 46,2% de chefs d'entreprises. En effet, l'incitation douanière constitue également un sujet de préoccupation des chefs d'entreprises pour qui les procédures douanières continuent d'être une source majeure de longs délais et d'inefficacité dans l'économie. Or les procédures douanières sont particulièrement importantes au Togo compte tenu du potentiel de négoce et de transit offert par le Port Autonome de Lomé.

IV.1.3.3 Protection légale des investissements

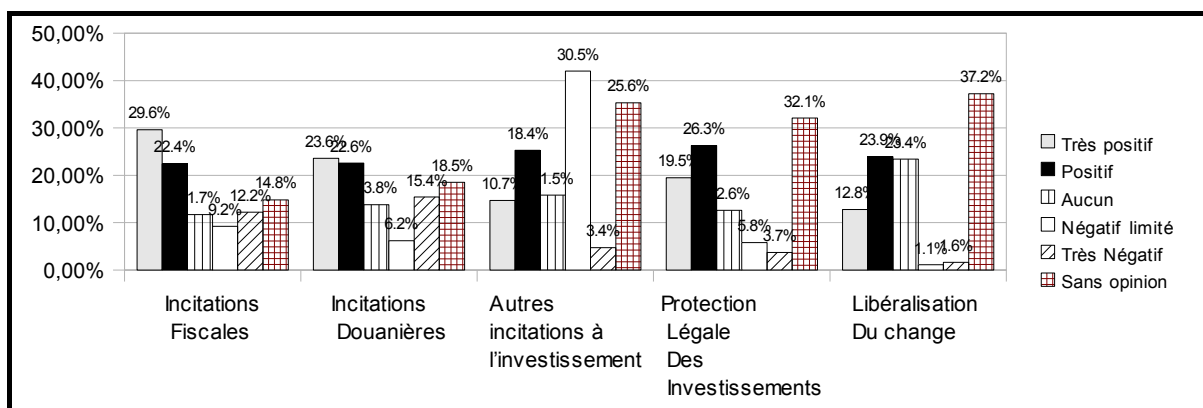
La sécurité juridique des investissements est fortement souhaitée par les futurs investisseurs. Selon leurs déclarations, 45,8% estiment que la protection légale des investissements a un impact positif sur leurs décisions initiales, 12,6% soutiennent que ce facteur n'a aucun impact et 9,5% estiment que celui-ci a un effet négatif.

Les réformes en cours de la justice togolaise pourront renforcer la confiance des investisseurs.

IV.1.3.4 Libéralisation du change

La libéralisation du change a un faible impact sur la prise de décision des chefs d'entreprises désireux de s'installer au Togo. Ainsi, 12,8% seulement des chefs d'entreprises ont déclaré que ce facteur a un impact très positif sur leurs décisions, 23,9% estiment que la libéralisation du change n'a aucun impact tandis que 37,2% sont sans opinion. Le Togo est membre de la zone franc, et jouit des avantages d'une réglementation de change peu restrictive. L'usage d'une monnaie totalement convertible (le Franc CFA) et rattachée à l'Euro rassure les investisseurs qui n'ont guère de souci pour ce facteur.

Graphique 8 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon la politique du Gouvernement



Source : GTN

IV.1.4 Accès aux financements et aux crédits

Au Togo, les conditions d'accès au financement et aux crédits bancaires constituent un véritable obstacle à l'expansion des affaires.

La plupart des chefs d'entreprise avouent que ce facteur est primordial pour le démarrage de leurs affaires. En effet, pour l'accès au crédit de source interne auprès des entreprises non affiliées, plus de 30,0% des chefs d'entreprises affirment que ce facteur a une influence positive. Pour le même facteur, plus de 50,0% des chefs d'entreprises sont sans opinion.

S'agissant de l'accès au crédit de source externe auprès d'entreprises étrangères non affiliées, moins de 20,0% des chefs d'entreprises soutiennent que celui-ci a un impact positif sur leurs décisions. Pour plus de 30,0% de ces chefs d'entreprises, ce facteur n'a aucun impact. Près de 40,0% d'entre eux sont sans opinion.

Quant à l'accès au crédit des entreprises de leurs groupes, 20,8% des chefs d'entreprises estiment qu'il a un impact positif. Pour 30,3% des patrons d'entreprises, celui-ci n'a aucun impact alors que seulement 5,6% des chefs d'entreprises affirment que ce facteur a un impact négatif. Pour ce facteur, une proportion importante (43,3%) des chefs d'entreprises sont sans opinion.

Si 8,8% des chefs d'entreprises trouvent que la faible disponibilité des financements de source locale constitue un frein à l'investissement, cela peut s'expliquer par le niveau élevé des taux d'intérêt domestiques par rapport à ceux pratiqués à l'extérieur et les garanties y relatives.

En effet, la frilosité des banques de la place limitent leurs crédits aux opérateurs économiques et les amènent à pratiquer des taux d'intérêt élevés.

IV.1.5 Environnement du travail

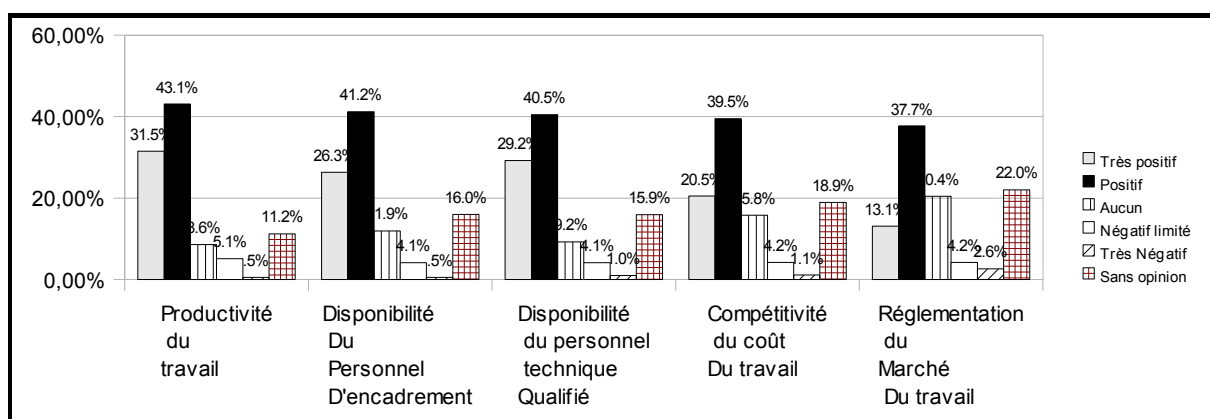
L'opinion des chefs d'entreprises sur le facteur travail est recueillie à travers la productivité du travail, la disponibilité du personnel d'encadrement, la disponibilité du personnel technique qualifié, la compétitivité du coût du travail et la réglementation du marché du travail.

En effet, le fait de disposer d'un personnel peu coûteux, qualifié, productif et d'un dispositif juridique efficient réglementant les actes des différents intervenants, reste encore les souhaits des chefs d'entreprises pour le marché du travail.

Concernant la productivité du facteur travail, la majorité des dirigeants d'entreprises (74,6%), sont d'avis que ce facteur est très important dans leurs décisions initiales d'investir. Peu d'entre eux (14,2%) expriment des opinions contraires. Par ailleurs, les chefs d'entreprises sont regardants sur la disponibilité du personnel d'encadrement (67,5%), du personnel technique qualifié (69,7%), et sur la compétitivité du coût du travail (60,0%) pour prendre leurs décisions d'investir.

S'agissant de la réglementation du marché du travail, 50,8% des chefs d'entreprises indiquent qu'elle constitue un facteur indispensable dans leurs décisions initiales d'investissement alors que 27,2% sont d'avis contraire. Pour ce même facteur, 22,0% des chefs d'entreprises sont sans opinions.

Graphique 9 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les disponibilités du personnel



Source : GTN

IV.2 Orientation probable des investissements dans les 3 ou 4 prochaines années

Les items tels que la diversification, les ressources humaines, la recherche et développement et les échanges commerciaux permettent de cerner l'orientation des investissements à moyen terme.

IV.2.1 Diversification

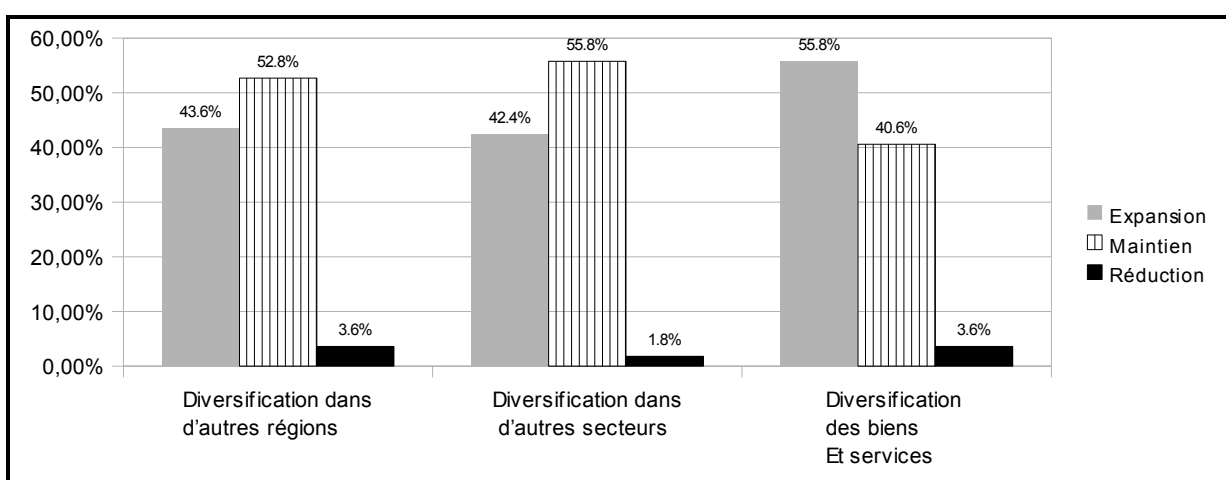
Il s'agit d'orientation des investissements dans d'autres régions, dans d'autres secteurs ou dans la production d'autres biens et services. Il ressort de l'enquête que la majorité des chefs d'entreprises

souhaitent maintenir le statu quo. Ainsi, s'agissant des diversifications dans d'autres régions, 52,7% des chefs d'entreprises n'envisagent pas une orientation de leurs nouveaux investissements vers d'autres régions économiques du Togo. Par contre, 43,6% des chefs d'entreprises prévoient d'effectuer de nouveaux investissements dans les autres régions économiques du pays.

La situation est pratiquement la même quant à une éventuelle diversification vers d'autres secteurs d'activités. Plus de la moitié (55,8%) des chefs d'entreprises prévoient demeurer dans leurs secteurs d'activités actuels contre 42,4% qui envisagent de diversifier leurs investissements vers d'autres secteurs d'activités.

Concernant la diversification des biens et services, plus de la moitié des Chefs d'entreprises (55,8%) comptent diversifier leurs produits (biens et/ou services) tandis que 40,6% envisagent de les maintenir.

Graphique 10 : Opinions sur les perspectives de diversification des investissements



Source : GTN

IV.2.2 Investissement en ressources humaines

Les investissements dans les ressources humaines porteront pour les quatre prochaines années prioritairement sur la formation du personnel et sur le recrutement des nationaux. C'est pour remédier à la pénurie de personnels qualifiés et accroître la productivité au sein des entreprises.

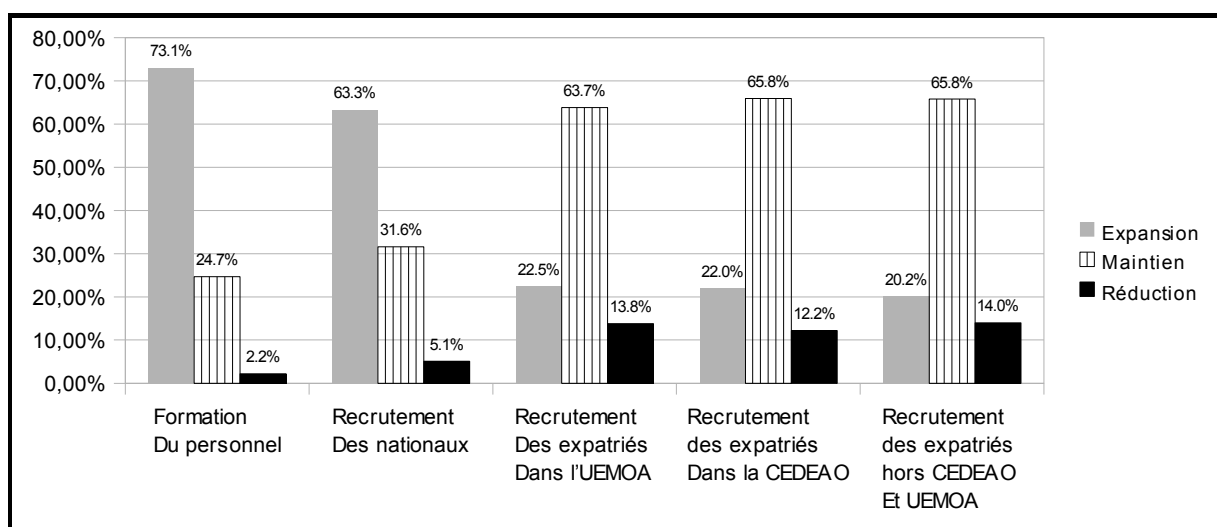
Aussi, 73% des chefs d'entreprise envisagent-ils de consacrer leurs investissements en ressources humaines aux actions de renforcement des capacités de leurs agents, 24,7% pensent maintenir le statu quo, tandis que moins de 2,2% envisagent une réduction.

Durant la même période, les chefs d'entreprises se proposent d'augmenter les effectifs par le biais du recrutement des nationaux. Ainsi, 63,3% de ces employeurs s'engagent à l'accroissement des effectifs tandis que 31,6% souhaitent maintenir l'effectif actuel. Seuls 5,1% des chefs d'entreprises prévoient une réduction du recrutement des agents nationaux.

Pour ce qui concerne le recrutement des expatriés la majorité des chefs d'entreprises interrogés optent plutôt pour le maintien. Près de 22,0% des chefs d'entreprises envisagent d'augmenter leur personnel expatrié en provenance des espaces UEMOA et de la CEDEAO, tandis que (65,8%)

pensent au maintien et 14,0% projettent la réduction.

Graphique 11 : Perspectives d'investissement dans les ressources humaines



Source : GTN

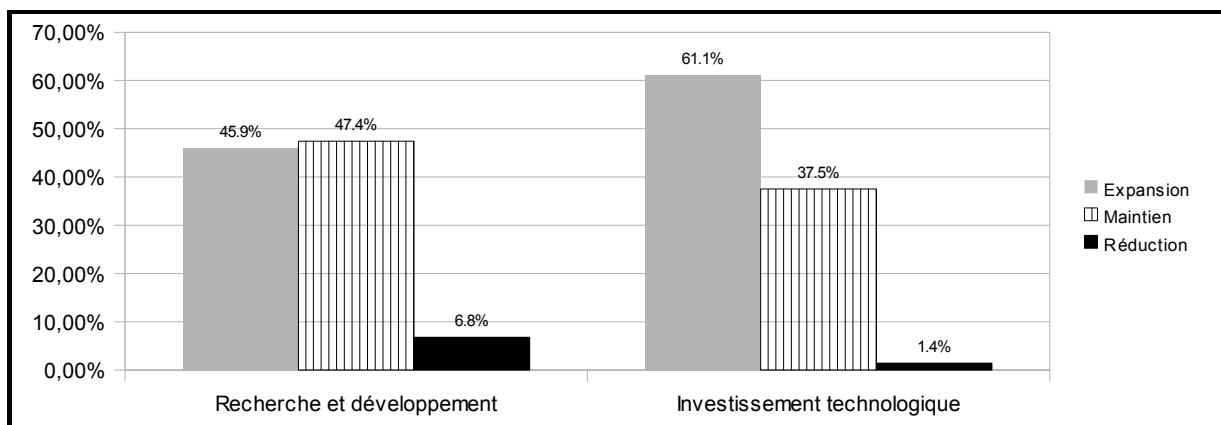
IV.2.3. Recherche et développement

La recherche et développement comporte deux volets : l'innovation scientifique et l'investissement technologique.

Selon les données recueillies, les chefs d'entreprises voudraient à moyen terme (3 à 4 ans) faire bénéficier leurs investissements à l'innovation scientifique. En effet, la majorité des chefs d'entreprises (93,2%) œuvrent pour l'accroissement ou le maintien du niveau d'investissement dans l'innovation scientifique. Seuls 6,8% d'entre eux projettent une réduction desdits investissements.

Quant à ce qui concerne les investissements technologiques plus de la moitié (61,1%) des chefs d'entreprises envisagent leur augmentation et 37% des chef d'entreprises projettent le maintien du niveau actuel. La réduction de ces investissements est envisagée par seulement 1,4% des chefs d'entreprises.

Graphique 12 : Opinions sur les perspectives d'investissement dans la Recherche et Développement



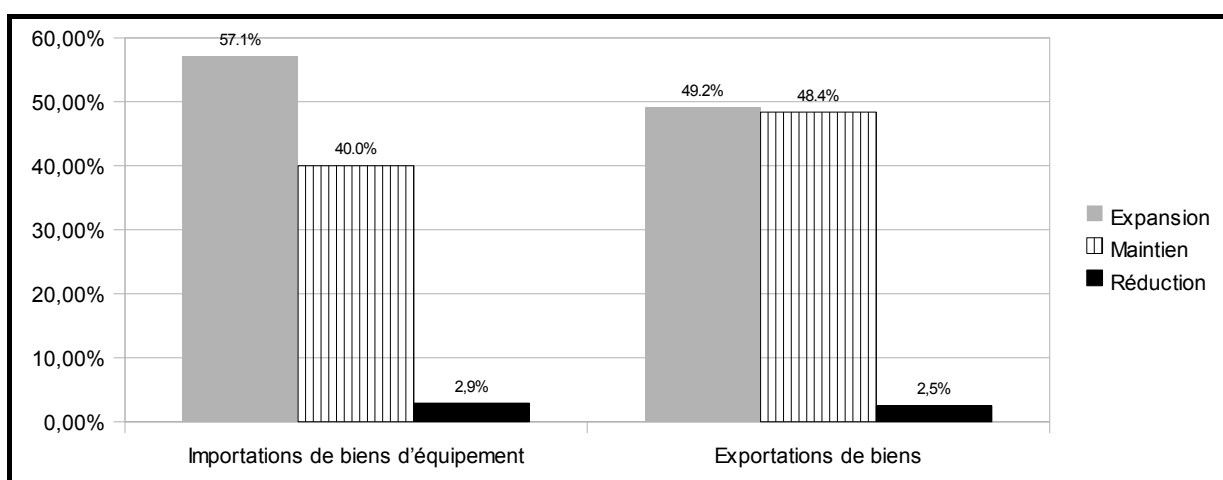
Source : GTN

IV.2.4-Échanges commerciaux

Les diversifications des investissements dans les échanges commerciaux pour les trois ou quatre (3 ou 4) prochaines années connaîtront une relative expansion. En effet, 57,1% des dirigeants d'entreprises envisagent d'accroître les importations de biens d'équipement, 40,0% d'entre eux souhaitent maintenir le niveau actuel et 2,9% projettent une réduction.

S'agissant des exportations de biens, près de la moitié (49,2%) des chefs d'entreprises programment une expansion, 48,4% prévoient de maintenir le niveau actuel de leurs exportations de biens. Une réduction de ces exportations est envisagée par seulement 2,5% des responsables d'entreprises.

Graphique 13 : Opinions sur les perspectives dans les échanges commerciaux



Source : GTN

IV.3 Impact des facteurs économiques et financiers sur la rentabilité des investissements

Parmi les facteurs économiques et financiers susceptibles d'influer sur la rentabilité des investissements, le contexte économique interne et extérieur, la politique budgétaire du gouvernement, la politique monétaire et l'accès aux financements ont été successivement appréciés par les opérateurs économiques exerçant au Togo.

IV.3.1 Contexte économique

Au titre du contexte économique, les chefs d'entreprises ont indiqué qu'un climat propice aux affaires est l'une des conditions nécessaires pour la rentabilité économique et financière de leurs investissements. La situation conjoncturelle intérieure a plus d'impact sur la rentabilité des investissements que la situation extérieure. En effet, 44,3% des chefs d'entreprises ont affirmé que

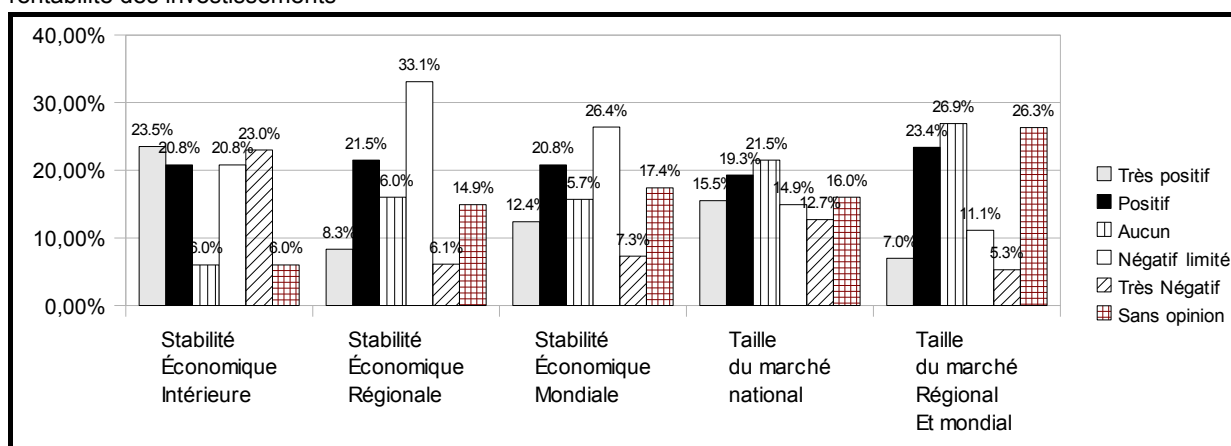
la situation économique intérieure a eu un effet positif sur la rentabilité de leurs investissements, contre 29,3% et 33,2% qui jugent cet impact positif par rapport respectivement au contexte économique régional et au contexte économique mondial. Toutefois, 43,8% des chefs d'entreprises ont affirmé que la situation économique intérieure a eu un impact négatif sur la rentabilité de leurs investissements contre 6,0% qui estiment qu'elle n'a eu aucun impact.

Pour 16,0% des chefs d'entreprises, la situation économique régionale n'a eu aucun impact sur la rentabilité des investissements. Ils sont 15,7% à avoir le même avis sur l'impact de la situation économique mondiale.

Les chefs d'entreprises tiennent compte en premier lieu du marché national que extérieur pour vendre leurs produits. Selon 34,8% d'entre eux, la taille du marché national a un effet positif sur la rentabilité des investissements

En somme, les facteurs relatifs au contexte économique et susceptibles d'influer sur la rentabilité des investissements sont beaucoup plus liés à l'environnement intérieur qu'à l'environnement extérieur

Graphique 14 : Opinions sur l'impact des facteurs économiques au plan national, régional et mondial sur la rentabilité des investissements

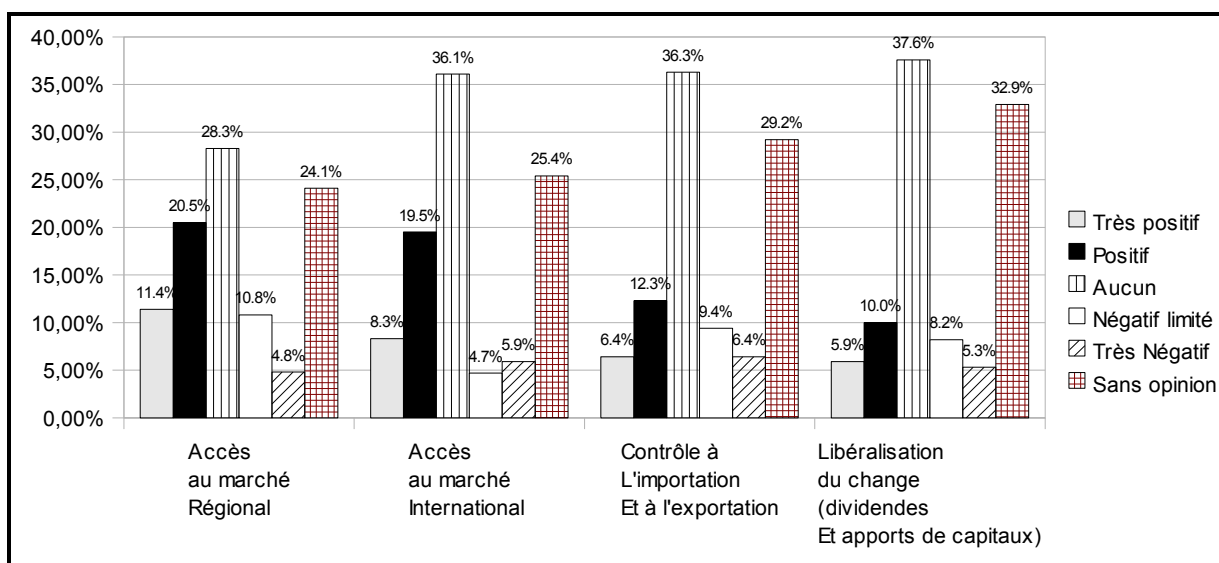


Source : GTN

IV.3.2 Contexte extérieur

Concernant les facteurs relatifs au contexte extérieur, une proportion importante de chefs d'entreprises affirment qu'il n'a aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements ou sont sans opinion. Cependant, 31,9% des chefs d'entreprises soutiennent que l'accès au marché régional a un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements. Ils sont respectivement 27,8%, 18,7% et 15,9% à avoir la même opinion pour « l'accès au marché international », « le contrôle à l'importation et à l'exportation » et « la libéralisation du change ».

Graphique 15 : Opinions sur l'impact des facteurs économiques au plan national, régional et mondial sur la rentabilité des investissements



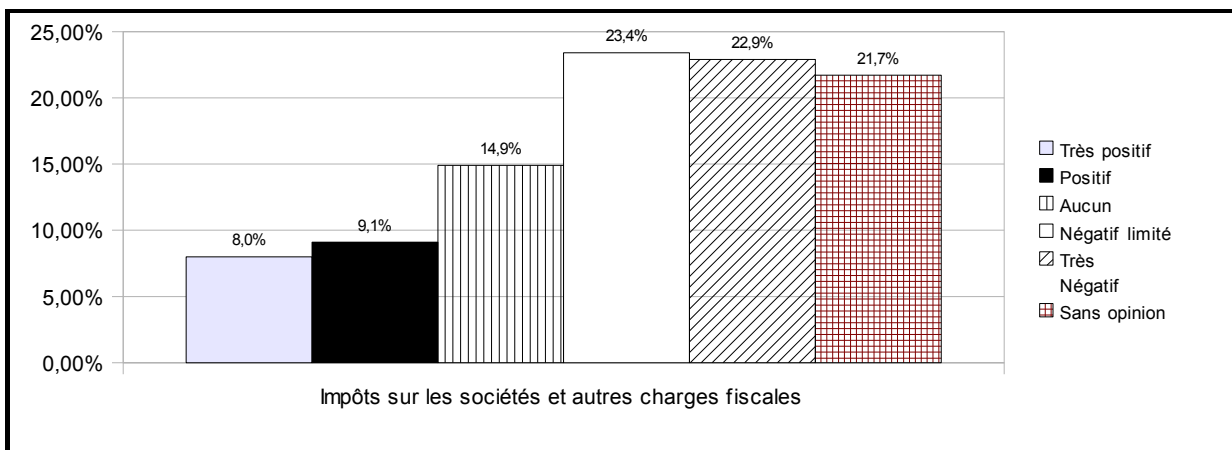
Source : GTN

IV.3.3 Politique budgétaire

Dans cette étude, la politique budgétaire concerne l'ensemble des instruments fiscaux et non fiscaux utilisés par les pouvoirs publics en vue d'optimiser les recettes de l'État.

Au titre de la politique budgétaire, 46,3% des chefs d'entreprises affirment que la pression fiscale a un impact négatif sur la rentabilité de leurs investissements. En revanche, 17,1% des responsables d'entreprises soutiennent que la politique fiscale de l'État a un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements. Il s'agirait probablement de chefs d'entreprises ayant une culture fiscale et conscient notamment de l'importance des recettes fiscales dans le financement des programmes d'investissements publics nécessaires à l'amélioration du climat des affaires. Par ailleurs, 14,9% des opérateurs économiques relèvent que les impôts sur les sociétés et les autres charges fiscales auxquels ils sont assujettis n'ont aucune incidence sur la rentabilité de leurs investissements.

Graphique 16 : Opinions sur l'impact de la politique budgétaire sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.3.4 Politique monétaire et Prix

La politique monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) est caractérisée par une maîtrise de l'inflation avec un objectif de 2%.

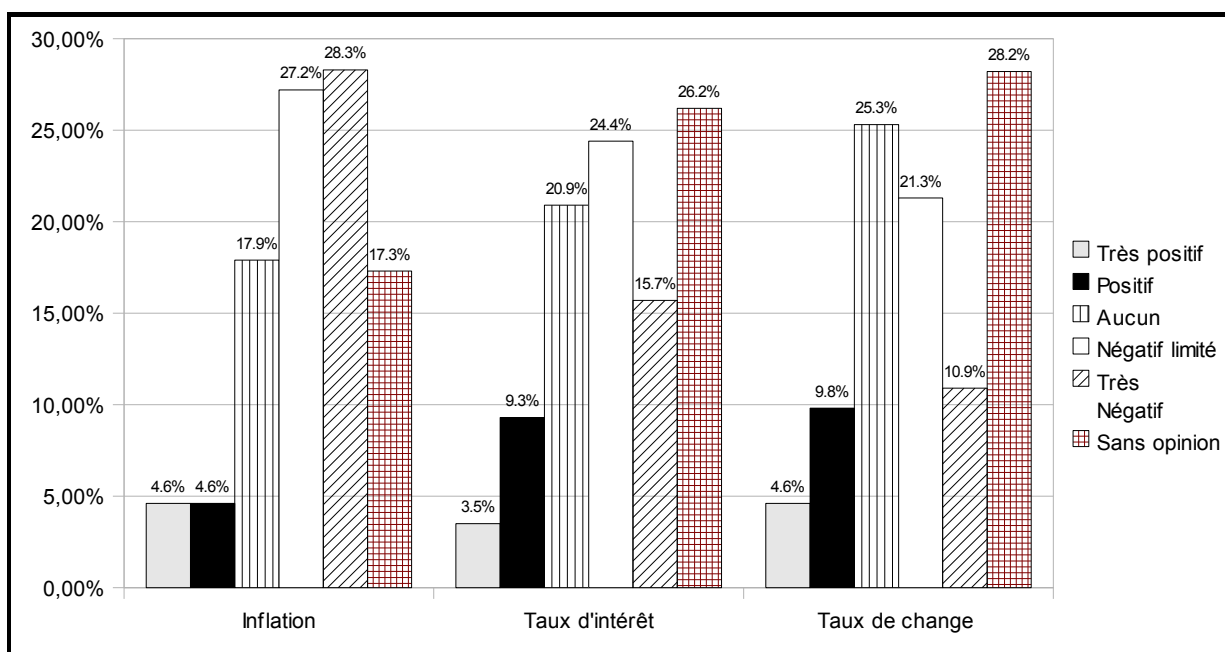
Pour 55,5% des chefs d'entreprises, la hausse de inflation a une incidence négative sur la rentabilité de leurs investissements contre 17,9% qui estiment qu'elle n'a pas d'impact sur la rentabilité de leurs investissements. En revanche, 9,2% des chefs d'entreprises ont indiqué que l'inflation influe positivement sur la rentabilité de leurs investissements.

Le coût du crédit constitue, en général, un facteur déterminant dans la décision d'investir dans un pays.

Une importante proportion d'opérateurs économiques enquêtés (40,1%), estiment que le niveau élevé du coût des crédits bancaires a une influence négative sur la rentabilité de leurs investissements, contre 20,9% qui affirment que les taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales au Togo, n'ont pas d'impact sur la rentabilité de leurs affaires. Il s'agit d'entreprises qui ont une forte capacité d'autofinancement ou qui bénéficient de financement auprès de leurs maisons-mères et des entreprises apparentées.

Par ailleurs, le système de taux de change fixe pratiqué dans l'espace UEMOA n'exerce aucun effet sur la rentabilité des investissements, selon 25,3% des chefs d'entreprises. En revanche, 32,2% des dirigeants d'entreprises estiment que la fixité du taux de change dans l'UEMOA exerce une influence négative sur la rentabilité de leurs investissements.

Graphique 17: Opinions sur l'impact de la politique monétaire sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.3.5 Disponibilité du financement

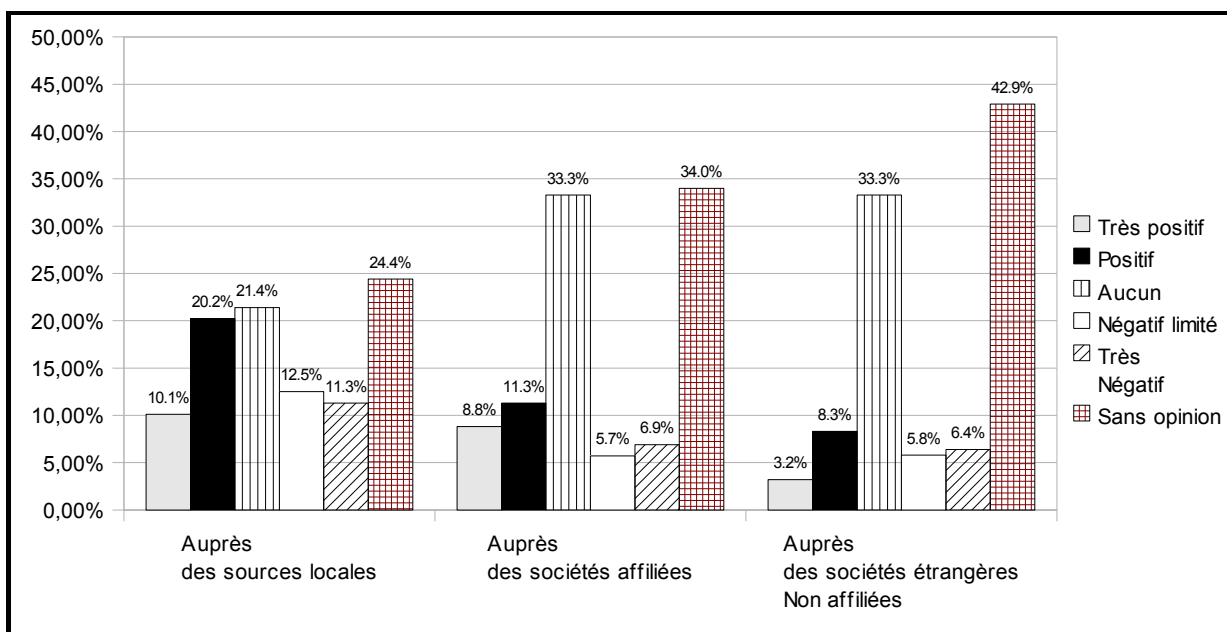
Pour plus d'un responsable d'entreprises sur quatre (30,3%), les financements de sources locales ont un impact positif sur la rentabilité des investissements.

Selon 33,3% des chefs d'entreprises enquêtés, les financements des sociétés affiliées et des entreprises étrangères non affiliées n'ont aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements.

Pour 23,8% des chefs d'entreprises, les financements de source locale ont une influence négative sur la rentabilité de leurs investissements. Ceci peut s'expliquer par le niveau élevé des taux d'intérêt intérieurs par rapport à ceux pratiqués à l'extérieur.

Somme toute, au regard des opinions des dirigeants d'entreprises, les facteurs liés au contexte économique et financier intérieur ont plus d'incidence sur la rentabilité des investissements que ceux de l'environnement économique et financier extérieur. En particulier, la pression fiscale exerce une influence négative sur la rentabilité des investissements, le recours au financement de source locale est plus courant que celui au financement de source extérieure.

Graphique 18 : Opinions sur l'impact des sources de financement sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.4 Rôle des facteurs relatifs à la politique et à la gouvernance sur les investissements

Les dirigeants d'entreprises ont exprimé leurs opinions respectivement sur l'impact des facteurs liés d'une part à l'efficacité du processus décisionnel et d'autre part à la politique et à la gouvernance notamment la stabilité politique intérieure, la stabilité politique régionale, la sécurité et criminalité, la corruption au niveau de l'État et la corruption ou fraude au niveau des sociétés.

IV.4.1 Facteurs relatifs à la politique et à la gouvernance

La stabilité intérieure revêt une grande importance pour la rentabilité des investissements.

Plus de la moitié (51,4%) des chefs d'entreprises enquêtés estiment que la stabilité politique intérieure a eu un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements au cours des deux dernières années tandis que 22,2% sont d'avis contraire. Pour 10,8% des opérateurs économiques, la stabilité politique intérieure n'a eu aucune incidence sur la rentabilité de leurs investissements.

Quoique importante la stabilité politique régionale a eu des effets moindres par rapport à la stabilité politique intérieure.

En effet, 44,6% des chefs d'entreprises estiment que la stabilité régionale a eu un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements. Cependant, ils sont 22,6% à soutenir qu'elle n'a eu aucun impact tandis que 18,3% jugent négatif, l'impact de la stabilité politique régionale.

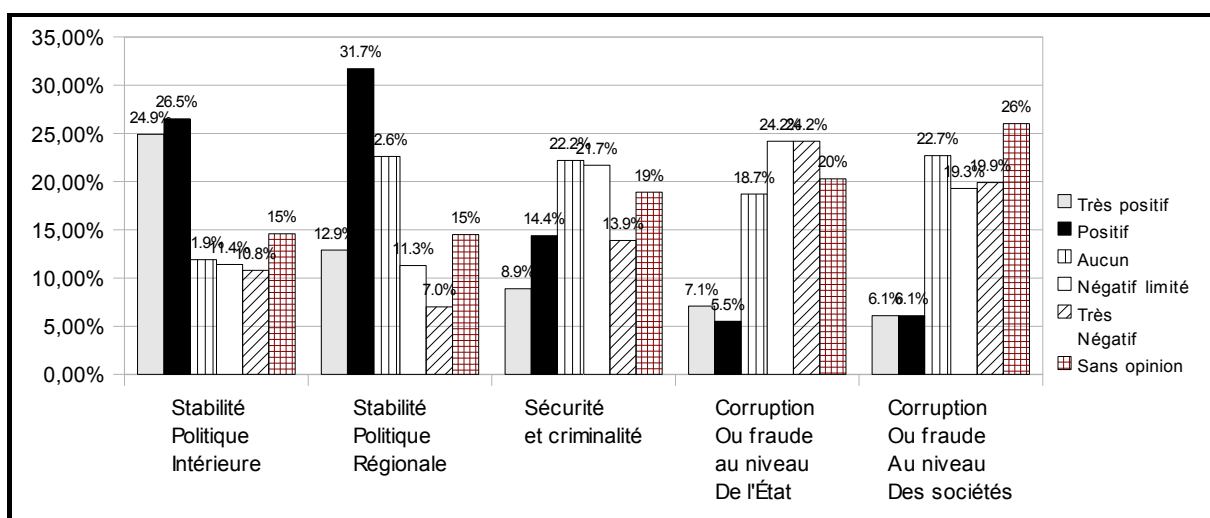
L'insécurité et la criminalité constituent de réelles préoccupations pour les investisseurs dont 35,6% reconnaissent qu'elles ont eu des impacts négatifs sur la rentabilité de leurs affaires.

Quant à la corruption ou des fraudes au niveau des structures de l'Etat, 48,4% des chefs d'entreprises estiment qu'elle a affecté la rentabilité de leurs investissements. Elle aurait influé très négativement sur la rentabilité des affaires de 24,2% des dirigeants d'entreprises enquêtés.

La corruption est une réalité au Togo, un fléau que les Autorités nationales cherchent à éradiquer. L'atelier du 9 juin 2008 a réitéré la volonté du Gouvernement à combattre la corruption, ce vice qui sape l'économie nationale en la privant de ressources publiques suffisantes pour financer les programmes de développement du pays.

S'agissant de la corruption ou des fraudes au niveau des sociétés, 39,2% des opérateurs économiques relèvent que leur pratique au niveau des sociétés a influencé négativement la rentabilité de leurs investissements. Seuls 12,2% des dirigeants d'entreprises indiquent que celles-ci ont eu un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements.

Graphique 19 : Opinions sur l'impact des facteurs politiques et la gouvernance sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.4.2-Efficacité et rapidité du processus décisionnel

L'efficacité et la célérité dans la prise de décision politique et de gouvernance des institutions publiques ont produit différents effets sur la rentabilité des investissements.

Selon les dirigeants d'entreprises interrogés, lorsque le processus de prise de décision se réalise avec efficacité et rapidité, par les institutions telles que la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (34,8%), la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF) (34,8%) le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) (30,6%) et le Ministère de tutelle du secteur d'activité (32,0%), cela génère un impact positif sur la rentabilité des investissements.

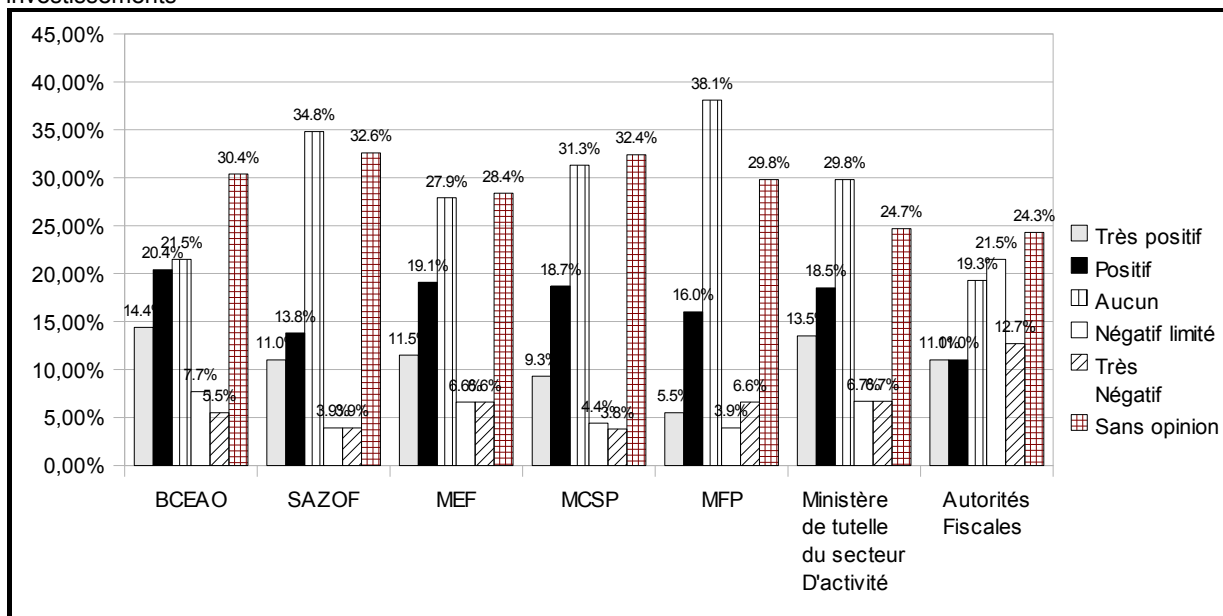
Les avis des chefs d'entreprises sont partagés concernant l'impact de l'efficacité de l'Administration fiscale. En effet, 22,0% des chefs d'entreprises considèrent que l'effet est positif contre 34,2% qui estiment que l'administration fiscale exerce un impact négatif sur la rentabilité des investissements.

Enfin, les dirigeants d'entreprises estiment que l'efficacité et la célérité dans le processus décisionnel des structures publiques telles que la BCEAO (21,5%), le Ministère de la Fonction Publique (MFP) (38,1%), la SAZOF (34,8%), le Ministère Chargé du Secteur Privé (MCSP)

(31,3%), le Ministère de tutelle du secteur d'activité (29,8%), n'ont aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements.

Au total, selon les dirigeants d'entreprises, les facteurs liés notamment à la stabilité politique intérieure et régionale ainsi qu'à l'efficacité et à la rapidité dans le processus du Ministère de l'économie et des Finances, influent positivement sur la rentabilité des investissements.

Graphique 20 : Opinions sur l'impact de l'efficacité et de la rapidité du processus décisionnel sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.5 Efficacité et coûts des infrastructures et services sur la rentabilité des investissements au cours des deux dernières années

Les opinions des chefs d'entreprises ont été recueillies sur des questions ayant trait au transport et aux infrastructures et services.

IV.5.1 Transport

Les difficultés de transport au Togo constitue un sérieux handicap à l'expansion des affaires. Une proportion relativement importante (45,0%) des chefs d'entreprises jugent nul l'impact de l'efficacité des transports ferroviaires sur la rentabilité de leurs investissements. De même les coûts des transports ferroviaires n'ont aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements. Ceci résulte de la quasi inexistence du transport ferroviaire au Togo. En effet, le réseau ferroviaire du Togo est très limité et n'est utilisé en grande partie que par les entreprises du secteur extractif

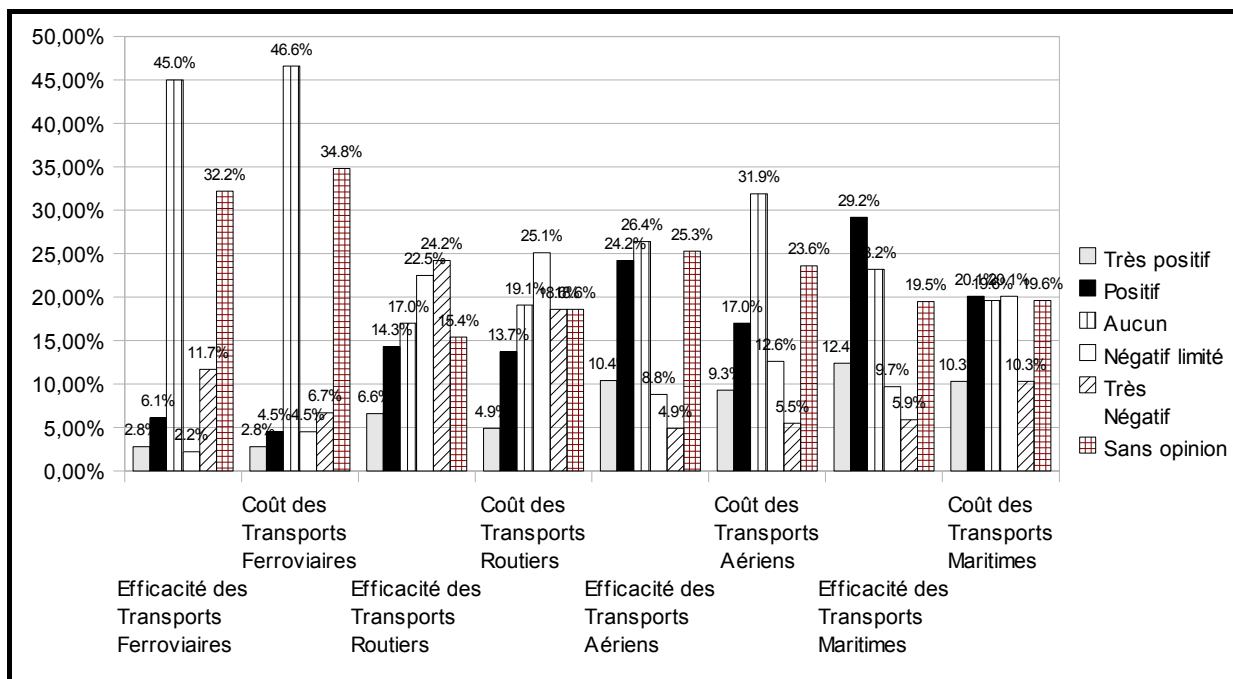
S'agissant de l'efficacité du transport routier, 46,7% des chefs d'entreprises déclarent négatif son impact sur la rentabilité de leurs investissements. Quant aux coûts liés aux transports routiers, seulement 18,6% des patrons estiment qu'ils ont un impact positif tandis que 43,7% des dirigeants d'entreprises jugent négatif, cet impact sur leurs investissements.

Le transport aérien est le mode de transport par excellence compte tenu de sa rapidité et de son efficacité. A cet égard, seuls 13,7% des patrons affirment que l'efficacité du transport aérien a eu un impact négatif sur la rentabilité de leurs affaires contre 34,6% qui affirment avoir enregistré un impact positif. Cependant, 26,4% déclarent n'avoir enregistré aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements.

Pour ce qui concerne les transports maritimes, ces derniers sont les plus utilisés par les opérateurs du commerce international. L'efficacité des transports maritimes au Togo est liée à la bonne qualité des infrastructures du Port Autonome de Lomé.

Par conséquent, la plupart des chefs d'entreprises sont satisfaits de la qualité des services de transport maritime. En effet, il ressort de l'enquête que pour 41,6% des patrons, l'efficacité des transports maritimes a eu une incidence positive sur la rentabilité de leurs affaires. Seuls 15,6% des patrons jugent négatif son impact. Pour ce même facteur, 23,2% des dirigeants d'entreprises estiment n'avoir enregistré aucun impact.

Graphique 21 : Opinions sur l'impact de l'efficacité et des coûts des transports sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.5.2 Infrastructures et services

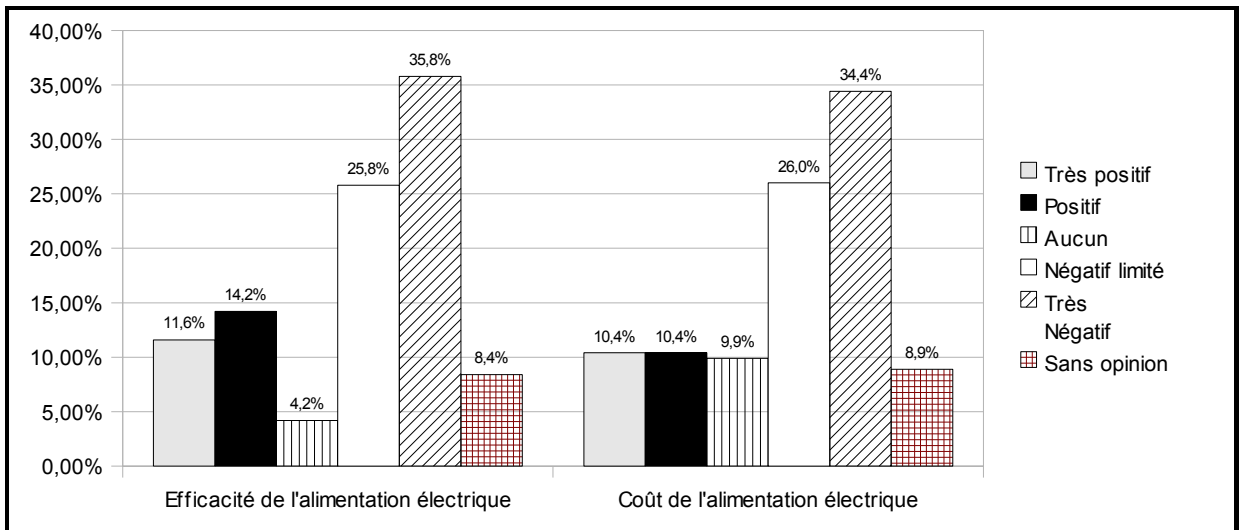
Les investisseurs ont émis leurs opinions sur les infrastructures (électricité, eau, téléphone, internet, santé, éducation, postes et autres) et les avantages apportés à leurs investissements.

IV.5.2.1 Alimentation électrique

Le déficit d'énergie électrique affecte sérieusement l'efficacité de la distribution électrique au Togo. Selon les résultats de l'enquête moins de deux chefs d'entreprises sur huit (25,8%) ont jugé positif, l'impact de l'efficacité de l'alimentation électrique sur la rentabilité des investissements dans leurs entreprises. En revanche, ils sont 61,6% à avoir enregistré des impacts négatifs.

Au regard du coût élevé de l'énergie électrique, l'opinion des chefs d'entreprises reste identique à celle émise sur l'efficacité de sa distribution. Somme toute, le déficit en énergie électrique et son coût élevé ont affecté négativement la rentabilité des investissements au Togo, ces deux dernières années. Cette situation est liée à la dépendance du Togo vis-à-vis de l'extérieur en matière d'énergie électrique.

Graphique 22 : Opinions sur l'efficacité et le coût de l'alimentation électrique



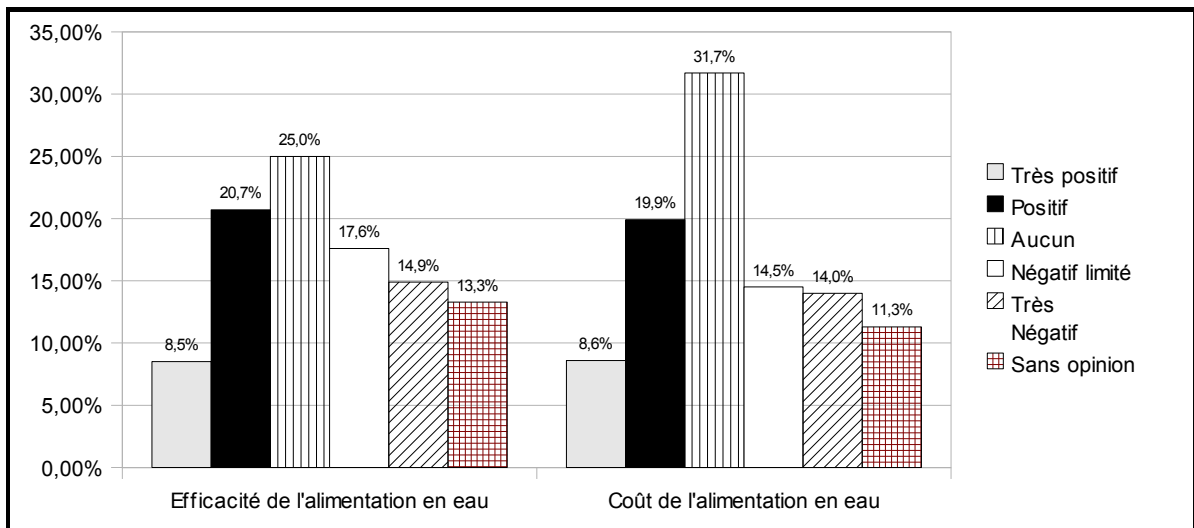
Source : GTN

IV.5.2.2 Alimentation en eau

L'eau et surtout l'eau potable est d'accès difficile au Togo. L'eau est rationnée aussi bien dans les ménages qu'en entreprises. Ainsi, l'impact de l'efficacité de distribution sur la rentabilité des investissements dans les entreprises reste limitée, 29,2% des chefs d'entreprises ont eu des effets positifs contre 32,5% qui déclarent avoir eu des impacts négatifs.

Quant aux coûts de l'alimentation en eau, 28,5% des chefs d'entreprises ont déclaré avoir un impact positif tandis que 28,5% déclarent le contraire.

Graphique 23 : Opinions sur l'efficacité et le coût de l'alimentation en eau

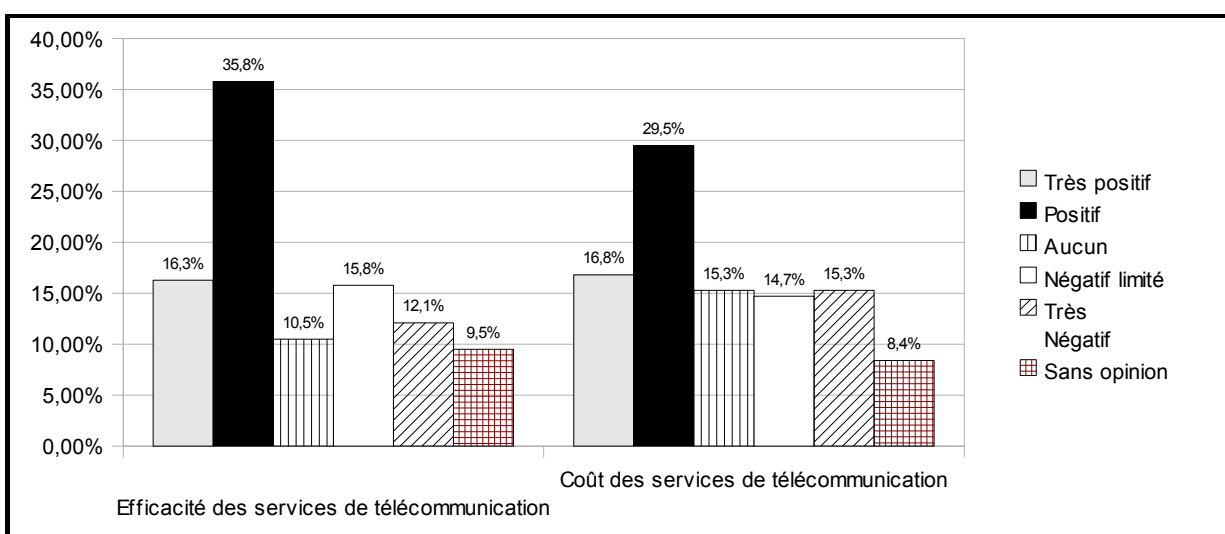


Source : GTN

IV.5.2.3 Services de télécommunication

Par rapport aux performances des pays de la sous-région, l'efficacité des services de télécommunication au Togo n'est pas avérée. Cependant, l'opinion des chefs d'entreprises est ici favorable. Plus de la moitié (52,1%) attestent que les services de télécommunication ont influé positivement sur la rentabilité de leurs investissements ces deux dernières années tandis que 27,9% ont enregistré un impact négatif. S'agissant des coûts des services de télécommunication, 46,3% des chefs d'entreprises estiment avoir enregistré un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements contre 30,0% qui affirment avoir subi des incidences négatives.

Graphique 24 : Opinions sur l'efficacité et le coût des services de télécommunication

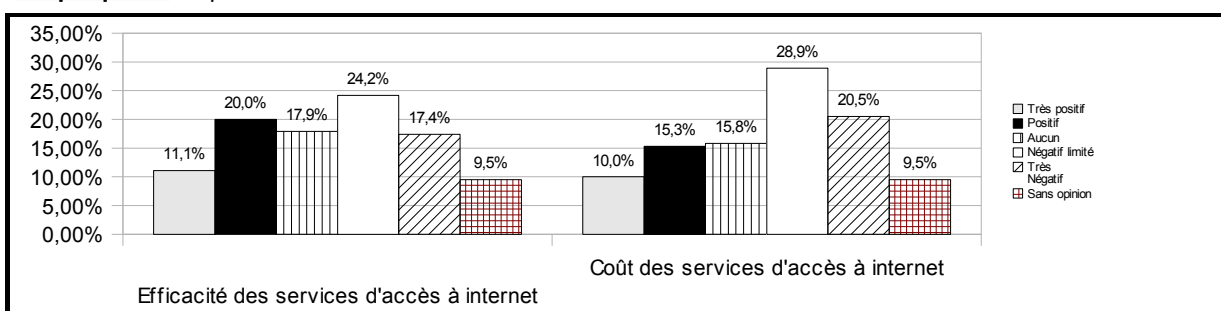


Source : GTN

IV.5.2.4 Internet

L'accès à l'internet est limité en raison du fait que les capacités sont insuffisantes et que les coûts d'accès sont élevés. Aussi, seuls, 31,1% de chefs d'entreprise pensent-ils que l'efficacité des services d'accès à l'internet a influé positivement sur la rentabilité de leurs investissements ces deux dernières années, 41,6% ont par contre, une opinion contraire.

Graphique 24 : Opinions sur l'efficacité et le coût des services d'accès à internet



Source : GTN

IV.5.2.5 Services de santé

Malgré une bonne accessibilité géographique aux structures sanitaires, le système de santé togolais est loin de répondre efficacement et de manière satisfaisante à la demande en soins de santé des populations. Le système de santé du Togo souffre d'une pénurie chronique de ressources humaines et d'équipements adéquats. La médecine du travail y est peu développée et les employeurs en grande majorité ne souscrivent pas d'assurance-maladie au profit de leurs employés.

La faible fréquentation des services de santé résulterait de la faiblesse de l'offre de service, de la qualité des prestations et aussi de la faiblesse du pouvoir d'achat de la majeure partie de la population (SMIG à 28 000 FCFA).

Dans ce contexte, seulement 23,0% des chefs d'entreprises ont déclaré que l'efficacité des services de santé ont influé positivement sur la rentabilité de leurs investissements tandis que 34,2% ont plutôt enregistré des impacts négatifs.

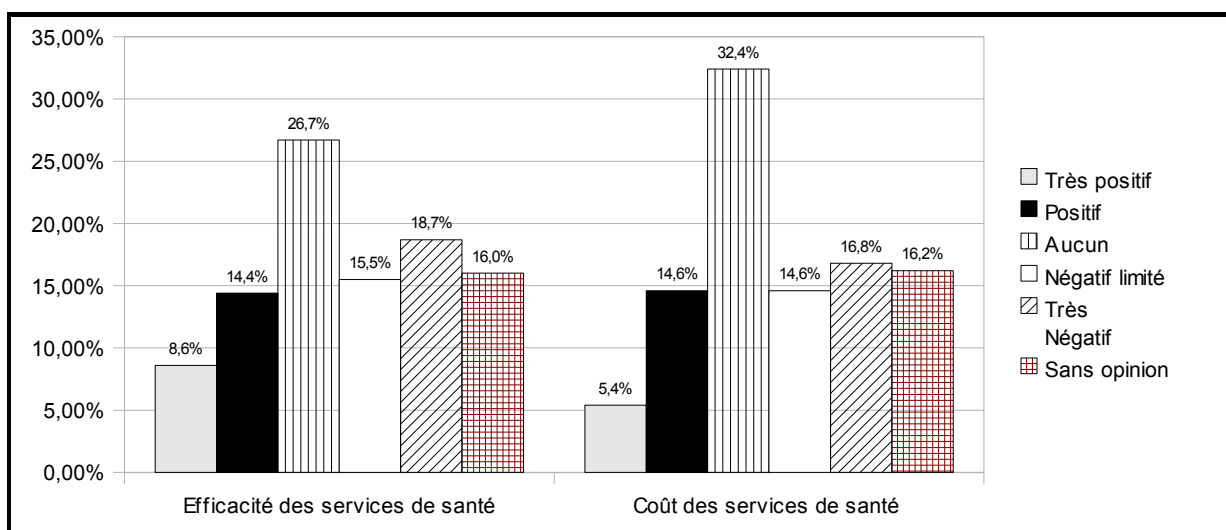
Quant aux coûts des services de santé, ils sont en constante augmentation malgré la faible qualité de ces services fournis aux bénéficiaires.

En effet, les charges de service de santé vont du simple au quadruple rendant l'accès inaccessible aux plus démunis.

De ce fait, l'effet des coûts des services de santé sur la rentabilité des investissements dans les entreprises ces deux dernières années reste limité. Seuls, 20,0% des chefs d'entreprises interrogés reconnaissent que ce facteur a eu un impact positif contre 31,4% qui ont une opinion contraire.

Il apparaît donc que le coût des services de santé a eu une influence beaucoup plus négative sur la rentabilité des investissements des entreprises au Togo.

Graphique 25 : Opinions sur l'efficacité et le coût des services de santé



Source : GTN

IV.5.2.6 Services d'éducation

La promotion du capital humain est à la base de tout développement. Le système éducatif togolais s'est senti de la longue crise socio-politique qu'a traversée le pays.

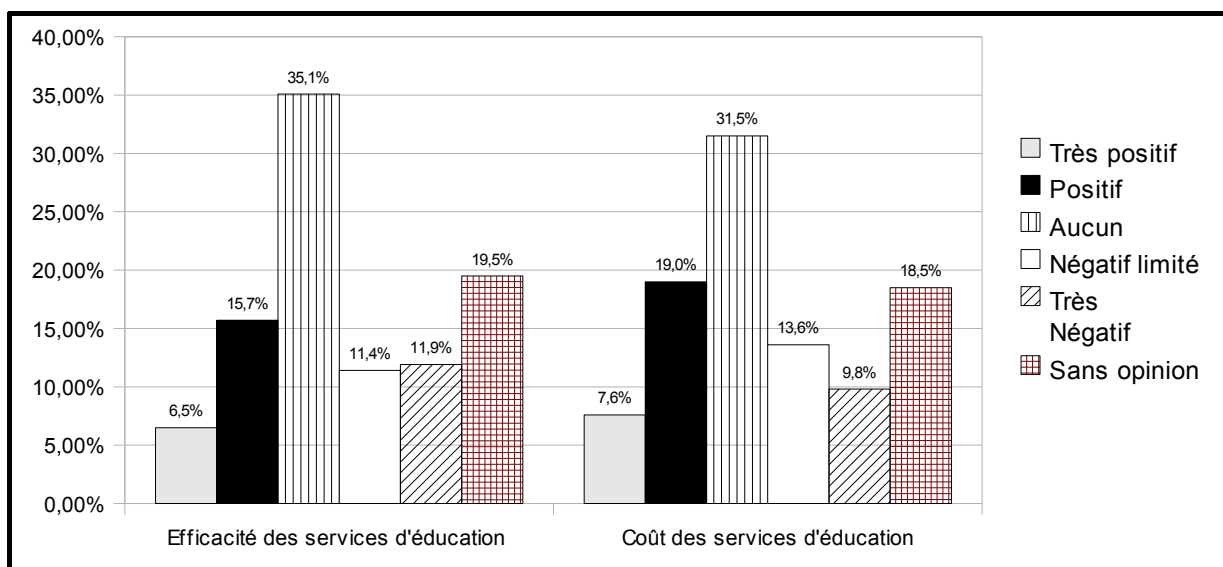
A tous les niveaux, il est noté une faiblesse de la qualité des services d'éducation. Les produits de l'enseignement technique et professionnel se révèlent aujourd'hui inadéquats sur le marché de travail. L'effet de l'efficacité des services d'éducation sur la rentabilité des investissements est diversement apprécié par les chefs d'entreprises.

Ainsi, seuls 22,2% des dirigeants d'entreprises ont estimé que l'efficacité des services d'éducation a eu une influence positive sur la rentabilité de leurs investissements. Pour 35,1%, ce facteur n'a eu aucun impact tandis que pour 23,3%, il a eu des effets négatifs.

Les coûts des services d'éducation semblent n'avoir que de faibles effets sur la rentabilité des investissements dans les entreprises.

Réagissant par rapport aux coûts des services d'éducation sur la rentabilité des investissements dans les entreprises, 26,6% des patrons affirment avoir enregistré des impacts positifs alors que 23,4% sont d'avis contraire.

Graphique 26 : Opinions sur l'efficacité et le coût des services d'éducation



Source : GTN

IV.5.2.7 Services postaux

Les services postaux connaissent un développement moindre au Togo. Les services postaux nationaux concernent la ville de Lomé et les villes secondaires du pays.

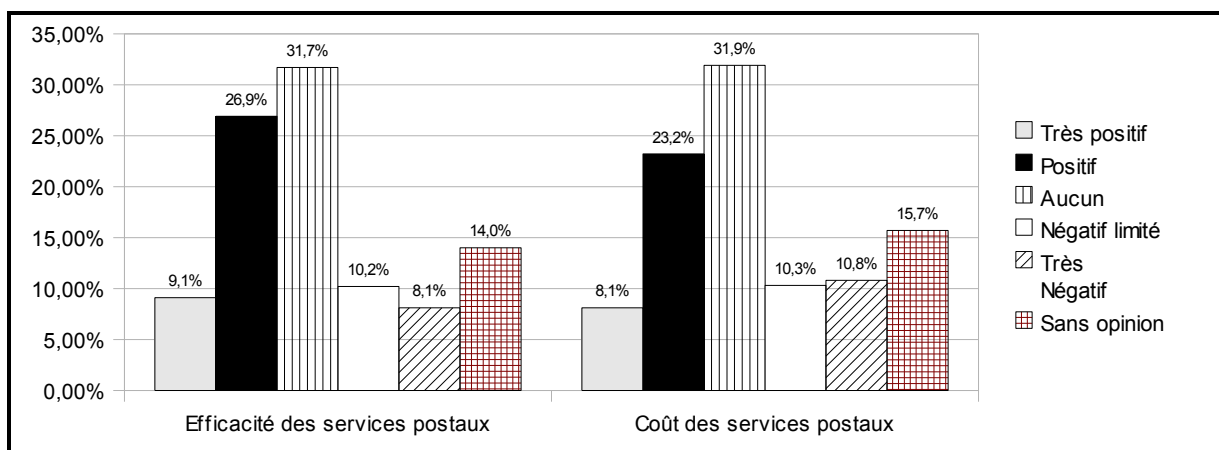
Quant à son efficacité mesurée par les délais d'acheminement, de distribution, de l'état des courriers les chefs d'entreprises semblent satisfaits.

En effet, 36,0% ont déclaré que l'efficacité des services postaux ont influé positivement sur la rentabilité des investissements de leurs entreprises alors que pour 31,7%, ce facteur n'a eu aucun

impact et pour 18,3%, ce dernier a eu des impacts négatifs.

Un peu moins du tiers des chefs d'entreprises (31,3%) affirment que les coûts des services postaux ont eu un impact positif sur la rentabilité de leurs investissements. Ils sont 21,1% à ne pas être du même avis.

Graphique 26 : Opinions sur l'efficacité et le coût des services postaux



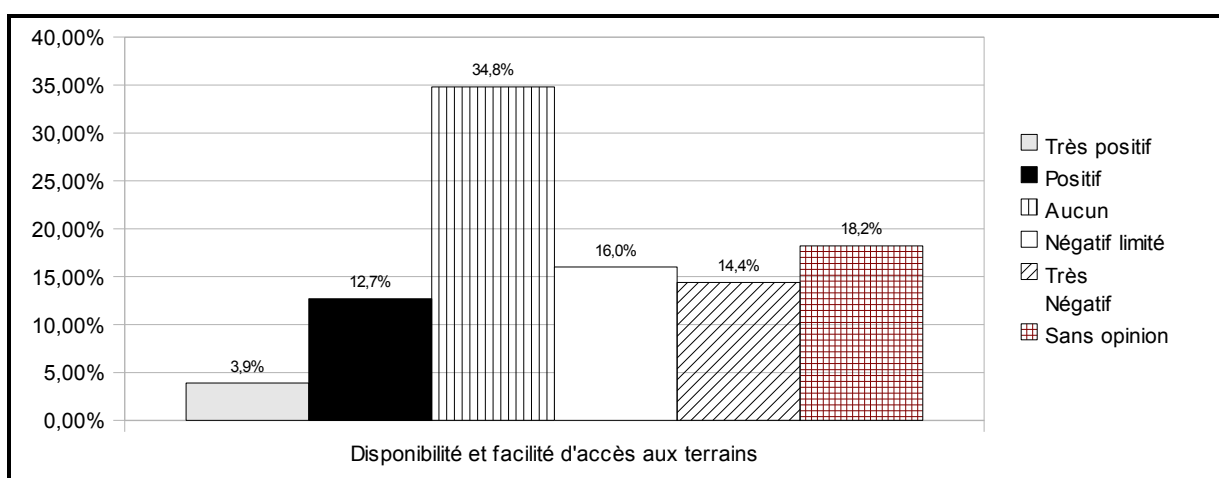
Source : GTN

IV.5.2.8 Disponibilité et facilité d'accès aux terrains

L'étroitesse du pays rend difficile la disponibilité du terrain. Cette difficulté est accentuée par le fait qu'au Togo la terre n'appartient pas à l'État mais à des individus, des familles ou des collectivités qui la possèdent par voie d'héritage ou d'achat. Ces terres lorsqu'elles sont disponibles, ne sont pas assainies et viabilisées.

Les litiges fonciers rendent davantage difficile l'accessibilité aux terrains. Eu égard à ces obstacles 16,6% seulement de chefs d'entreprise ont noté une influence positive de la disponibilité et la facilité d'accès aux terrains alors que pour 30,4%, ce facteur a eu des impacts négatifs et pour 34,8%, celui-ci n'a eu aucun impact.

Graphique 27 : Opinions sur la disponibilité et facilité d'accès aux terrains



Source : GTN

IV.5.2.9 Coûts des terrains et le niveau des loyers

L'exiguïté de l'espace géographique renchérit le loyer ou le prix du terrain au Togo. Ce phénomène est accentué dans les centres urbains, à la capitale, dans les zones industrielles et commerciales sensibles.

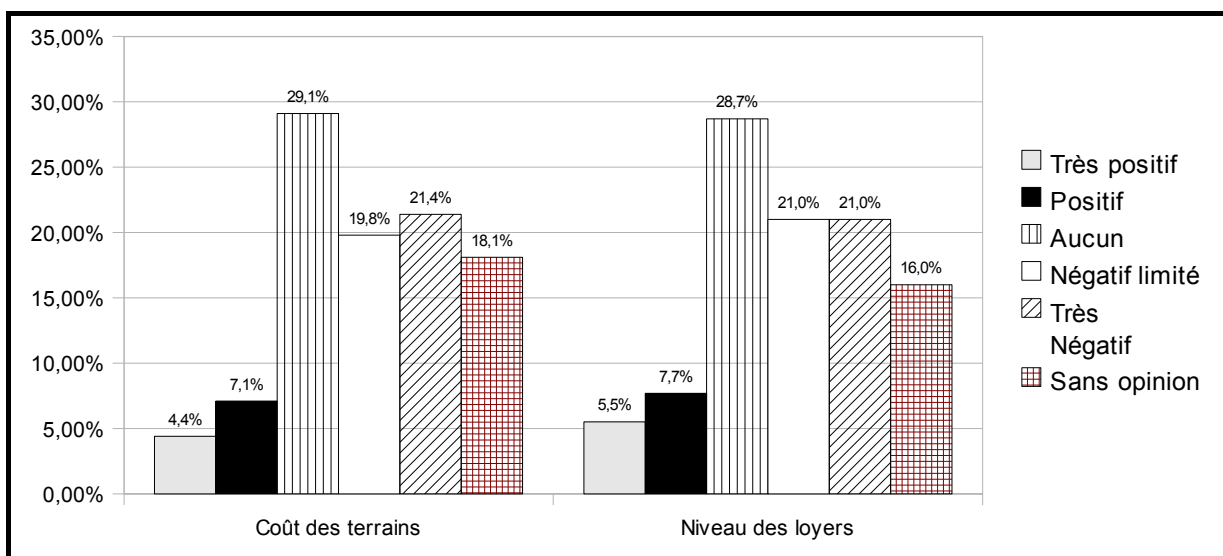
Les baux commerciaux sont relativement élevés et susceptibles d'affecter la rentabilité des investissements.

Seules les entreprises de la zone franche installées sur les sites attribués par la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF) bénéficient de loyers très favorables (300 FCFA/m² de terrain nu).

Il s'en suit que 11,5% seulement des chefs d'entreprises ont déclaré que le coût des terrains a influé positivement sur la rentabilité de leurs investissements au cours des deux dernières années, 29,1% affirment n'avoir enregistré aucun impact, 41,2% des chefs d'entreprises déclarent que ce facteur a eu des impacts négatifs.

Globalement, le coût des terrains et les loyers ont influé négativement sur la rentabilité des investissements dans les entreprises ces deux dernières années au Togo.

Graphique 26 : Opinions sur le coût des terrains et le niveau des loyers



Source : GTN

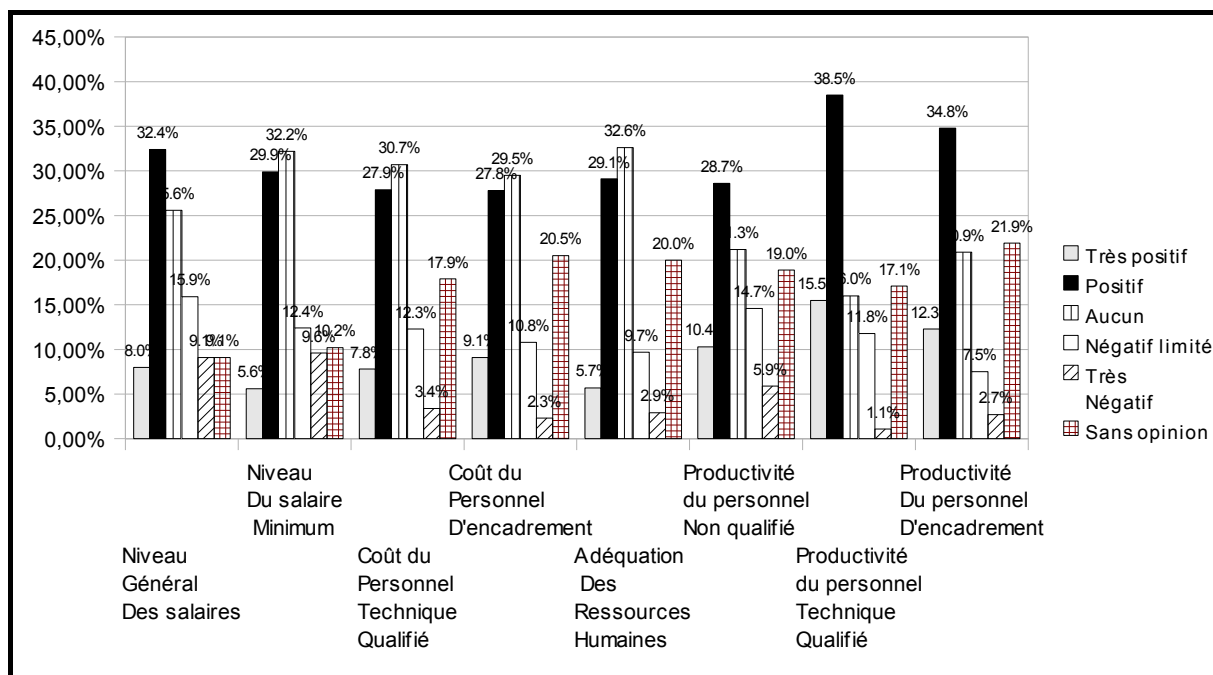
IV.6 Impact des facteurs relatifs à l'environnement du travail sur les investissements

Par rapport à certains pays de la sous région, le niveau des salaires est généralement bas au Togo. C'est ainsi que plus du tiers des dirigeants ont observé que le niveau général des salaires, le niveau du salaire minimum, le coût du personnel technique et du personnel d'encadrement sont assez faibles et ont des impacts positifs sur leurs investissements. En revanche, sont d'avis contraire, 25,0% des chefs d'entreprises pour le niveau général des prix, 22,0% pour le niveau du

salaires minimum, 15,7% pour le coût du personnel technique qualifié et 13,1% pour le coût du personnel d'encadrement.

S'agissant du rendement, plus de la moitié des chefs d'entreprises (54,0%) trouvent que le personnel technique qualifié a une grande productivité et a un impact positif sur leurs investissements. En outre, ils sont plus de quatre sur dix à penser que la productivité du personnel d'encadrement et du personnel non qualifié a un impact positif sur la rentabilité de leurs affaires.

Graphique 22 : Opinions sur l'impact de l'environnement du travail sur la rentabilité les investissements



Source : GTN

IV.7 Impact des facteurs environnementaux et sanitaires

Les dirigeants d'entreprises sont sensibles aux facteurs environnementaux et sanitaires à cause de leurs effets directs ou indirects sur la rentabilité de leurs investissements.

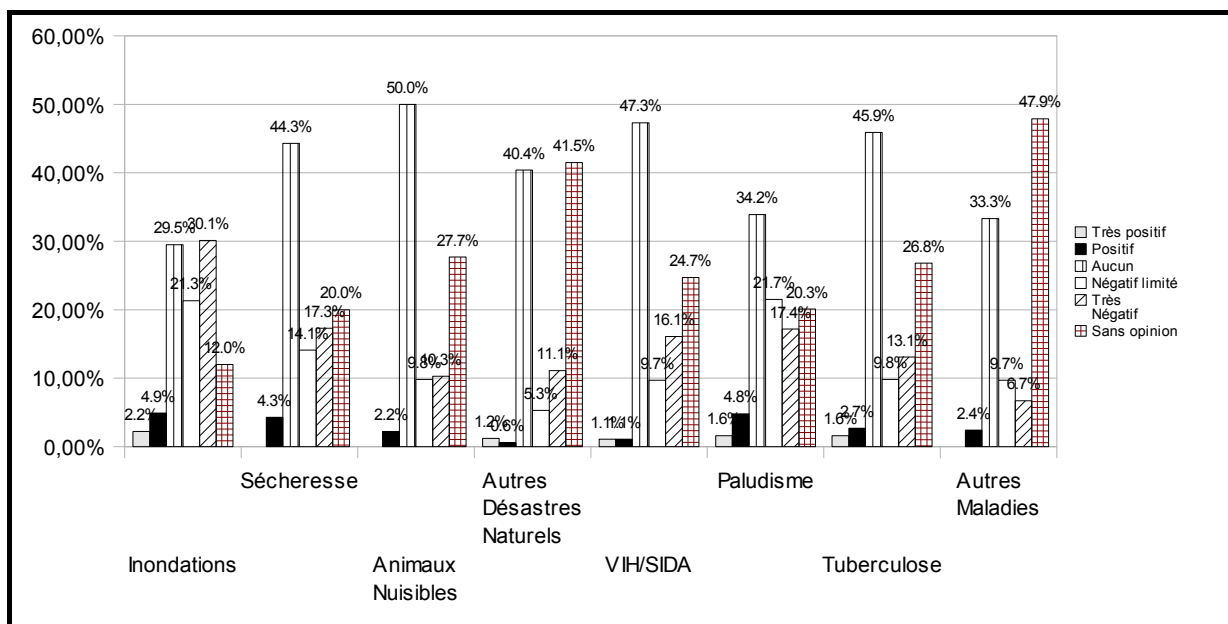
Les opinions recueillies montrent que la sécheresse (44,3%), les animaux nuisibles (50,0%) et autres désastres naturels (40,4%) sont des phénomènes jugés sans impact sur la rentabilité de leurs investissements au Togo. S'agissant des inondations, plus de la moitié des chefs d'entreprises (51,4%) affirment qu'elles ont un impact négatif sur la rentabilité de leurs investissements. Ceci est probablement lié aux inondations que le Togo a connues en 2007 et 2008.

L'analyse des opinions des responsables d'entreprises sur l'impact de la sécheresse (44,3%), des animaux nuisibles (50,0%) et autres désastres naturels (40,4%), indique une absence d'effet sur la rentabilité des investissements. Les entreprises enquêtées étant pour la plupart dans des secteurs

d'activités autres que l'agriculture et l'élevage.

Globalement, les dirigeants d'entreprises pensent que les facteurs environnementaux ne constituent pas leurs préoccupations majeures à moyen et long termes pour la rentabilité des investissements réalisés au Togo.

Graphique 23 : Opinions sur l'impact des facteurs environnementaux sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

Au plan sanitaire, les facteurs étudiés sont principalement le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose.

Concernant ces pathologies, (47,3%), (33,9%) et (45,9%), des dirigeants d'entreprises estiment que les infections relatives au VIH/SIDA, à la tuberculose et aux autres maladies respectivement n'exercent aucun effet sur la rentabilité de leurs investissements au Togo.

Plus du tiers des dirigeants d'entreprises (38,7%) reconnaissent néanmoins que le paludisme est une préoccupation de santé publique au Togo. Le VIH/SIDA agit négativement pour 25,8% des chefs d'entreprises.

En somme, les opinions des chefs d'entreprises montrent que les facteurs environnementaux et sanitaires ne constituent pas un handicap fondamental pour la rentabilité de leurs affaires.

IV.8 Utilité des sources d'information sur les décisions d'investissement

Afin d'apprécier l'utilisation des différentes sources d'information des responsables d'entreprises, l'enquête s'est intéressée à l'utilisation des publications des structures comme la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Direction Générale de la Statistique et de la

Comptabilité Nationale (DGSCN), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT).

Par rapport aux publications périodiques des structures, une moindre proportion des dirigeants d'entreprises estiment qu'elles ne sont pas utiles. Par contre, plus de trois dixième d'entre eux n'ont pas consulté les publications mensuelles de la BCEAO (34,5%), de la DGSCN (47,0%). Ils sont 29,7% à n'avoir pas consulté les publications mensuelles de la CCIT. Le tableau montre également qu'environ 30,3% des chefs d'entreprises ont consulté les publications périodiques de la CCIT, même si une légère minorité (9,7%) estime qu'elles ne sont pas utiles.

Tableau 17 : Opinions sur l'utilité des sources d'information des institutions publiques dans les décisions d'investissement

Facteurs d'appréciation	Très utile	Assez utile	Pas utile	Non consultée
DGSCN				
Rapports et publications périodiques	24,0%	22,4%	6,6%	47,0%
Publication ad hoc	12,4%	24,9%	7,3%	55,4%
Site internet	28,6%	28,0%	6,0%	37,4%
BCEAO				
Rapports, publications et site internet	31,6%	26,9%	7,0%	34,5%
CCIT				
Rapports et publications et site internet	30,3%	30,3%	9,7%	29,7%
Recueil d'information sur la création d'entreprise	27,9%	33,0%	6,7%	32,4%
Recueil sur les procédures d'import et export	28,3%	30,3%	7,6%	33,8%
Annuaire des entreprises	33,6%	30,1%	6,2%	30,1%

Source : GTN

Au niveau des sites internet, les avis sont partagés, mais la tendance est similaire à celle des publications et le site internet de la DGSCN reste le moins consulté (37,4%), suivi de celui de la BCEAO (34,5%). Les chefs d'entreprises sont 6,7%, 7,6% et 6,2% à estimer inutiles, respectivement le « recueil d'information sur la création d'entreprise », le « recueil sur les procédures d'import et export » et « l'annuaire des entreprises ».

IV.9 Impacts de la concurrence

Les entreprises sont contraintes d'évoluer dans un environnement concurrentiel dans le cadre de leurs activités.

Selon 44,4% des dirigeants d'entreprises, le secteur informel a un impact négatif sur la promotion de leurs affaires. Ils sont par contre, 12,4% à avoir une opinion contraire. Cependant, pour 34,3% des chefs d'entreprises, le secteur informel n'a aucun impact sur la rentabilité de leurs activités. Il en est pratiquement de même pour les avis des chefs d'entreprises sur la concurrence des importations non contrôlées.

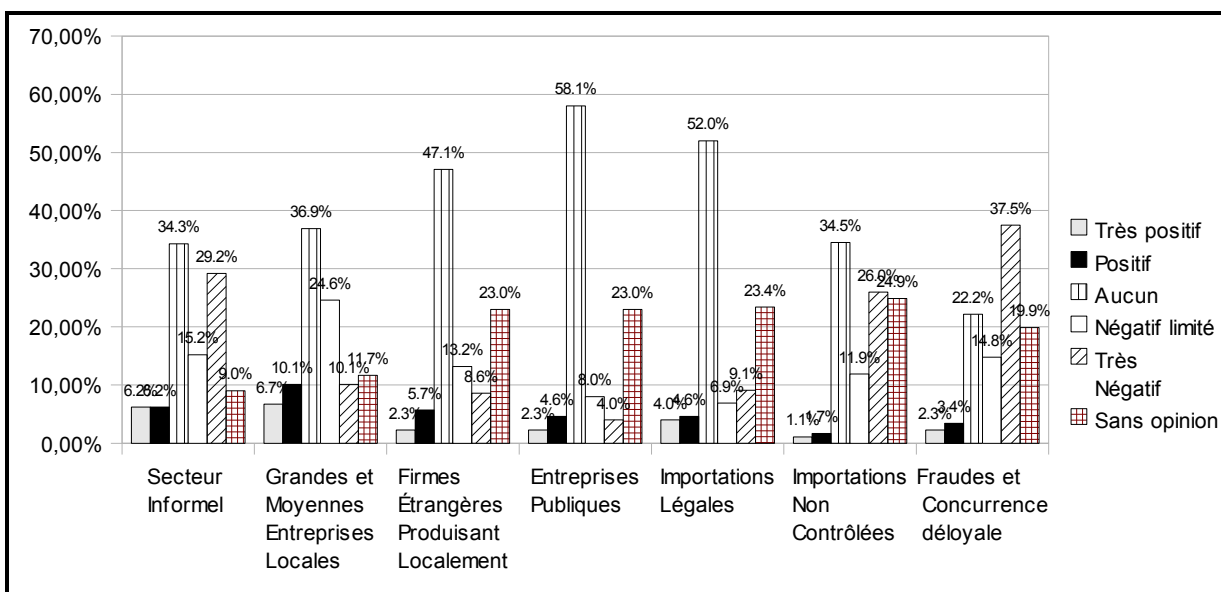
Quant aux grandes et moyennes entreprises, 34,7% des dirigeants d'entreprises estiment avoir été affectées par leur concurrence, tandis que 36,9% pensent n'avoir subi aucun impact. La tendance est pratiquement la même pour les opinions recueillies sur la concurrence des firmes étrangères

produisant localement.

La concurrence des entreprises publiques et des importations légales semblent avoir affecté faiblement la rentabilité des affaires des chefs d'entreprises enquêtés.

La concurrence redoutée est celle des importations non contrôlées (36% des chefs d'entreprises estiment avoir enregistré des impacts négatifs) et des fraudes et concurrences déloyales (51% des chefs d'entreprises disent avoir subi des impacts négatifs).

Graphique 24 : Opinions sur l'impact de la concurrence sur la rentabilité des investissements



Source : GTN

IV.10 Responsabilité sociale et gouvernance des entreprises

De l'avis des enquêtés très peu ont introduit la responsabilité sociale et la gouvernance au sein de leurs entreprises. Ainsi, 17,0% seulement disposent d'une politique sociale écrite, 91,7% n'ont pas de politique environnementale écrite et plus de trois quart (88,5%) ne disposent d'aucun plan de lutte contre la corruption dans les sociétés. Il est évident dans ces conditions que les entreprises, elles mêmes offrent un terrain favorable au développement de la corruption.

V. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET IMPLICATIONS DE MESURES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'objectif global du PRC CPE au Togo est d'aider les pouvoirs publics à une meilleure évaluation et au suivi des flux de capitaux privés étrangers, par la sensibilisation et le renforcement des capacités en analyse et prise de décision.

L'examen des résultats de l'enquête, qui a porté principalement sur les données de 2007, a fait ressortir des insuffisances liées aux renseignements fournis au titre du volet APE. Cependant, les données recueillies dans la partie « Perception des Investisseurs » sont satisfaisantes et reflètent mieux l'appréciation réelle des investisseurs.

Par ailleurs, de nombreuses difficultés ont été relevées au cours de la mise en œuvre de ce programme au Togo. Il s'agit notamment des difficultés de collecte des données sur le terrain liées à la réticence des chefs d'entreprises à renseigner les questionnaires. En raison de ces difficultés, un retard important a été accusé dans la mise en œuvre du programme et dans la phase d'élaboration final.

Malgré ces difficultés, l'analyse a permis de dégager des résultats pertinents qui se résument comme suit.

V.1. Résultats de l'enquête sur la Perception des Investisseurs (PI)

Au titre des résultats sur la perception des investisseurs, les chefs d'entreprises se sont prononcés sur les facteurs déterminant leurs décisions initiales et futures d'investissements.

Les hommes d'affaires ont indiqué être plus sensibles aux principaux facteurs suivants :

- la stabilité économique : 66,2% des dirigeants d'entreprises ont indiqué que la stabilité économique intérieure du pays a pesé positivement dans leurs décisions initiales d'investir ;
- la taille du marché : les chefs d'entreprises ont jugé à 58,0% et 55,1% respectivement que le dynamisme du marché national et du marché régional a été un facteur positif d'investissement ;
- la stabilité politique : plus de la moitié des dirigeants d'entreprises ont estimé que la stabilité politique sur le plan interne et régional est un facteur déterminant dans leurs décisions d'investir ;
- l'efficacité du système juridique : moins de la moitié des chefs d'entreprises (47,2%) a indiqué que le cadre juridique en vigueur au Togo a joué positivement dans leurs décisions d'investissement ;
- la pression fiscale : Seuls 17,1% des chefs d'entreprises estiment que le niveau des charges fiscales a des impacts positifs sur la rentabilité de leurs investissements ;
- la sécurité juridique des investissements : moins de la moitié (45,8%) des chefs

d'entreprises ont souligné que les dispositifs de protection légale des investissements au Togo ont influé positivement sur leur décision d'investir ;

- la libéralisation des activités de change manuel : une minorité (36,7%) des responsables d'entreprises a signifié que la libéralisation a joué en faveur de leur décision d'investir et 37,2% sont restés indifférents vis-à-vis de ce facteur ;
- la disponibilité du personnel : Les chefs d'entreprises ont jugé que la disponibilité des personnels d'encadrement (67,5%) et technique (69,7%) a été déterminant dans leurs décisions initiales d'investissement ;
- la réglementation du marché du travail : près de 50,8% des chefs d'entreprises ont trouvé que le dispositif réglementaire du marché du travail a joué positivement dans leur décision d'investissement ;
- productivité du travail : 74,6% des chefs d'entreprises ont estimé que la productivité du travail a influé positivement sur leurs décisions initiales d'investir ;
- efficacité et coûts des transports routiers : Seulement 20,9% et 18,6% des chefs d'entreprises ont estimé respectivement que l'efficacité et le coût des transports routiers ont influencé positivement la rentabilité de leurs investissements ;
- diversification des Investissements : près de quatre investisseurs sur dix (42,4%) envisagent une nouvelle orientation de leurs investissements vers d'autres secteurs de l'économie. Toutefois, 55,8% des responsables d'entreprises n'envisagent pas de diversifier leurs activités dans les années à venir. Il en est de même pour l'orientation géographique de leurs activités ;
- investissement en ressources humaines : le renforcement des capacités des ressources humaines constitue une priorité pour les chefs d'entreprises à moyen terme. En effet, plus de deux responsables d'entreprises sur trois (73,0%) envisagent de former ou de recycler son personnel dans les quatre années à venir ;

Enfin, par rapport au climat des affaires, les opinions des responsables d'entreprises ont surtout porté sur les points suivants :

- corruption au niveau de l'État : près d'un chef d'entreprise sur deux (48,4%) a jugé que la corruption a eu un impact négatif sur la rentabilité de leurs investissements ;
- corruption au niveau des sociétés : près de quatre dirigeants d'entreprise sur dix (39,2%) ont estimé que la corruption au niveau des sociétés a eu des impacts négatifs sur la rentabilité de leurs investissements ;
- facteurs sanitaires : concernant l'infection au VIH/SIDA et le paludisme, les entrepreneurs ont exprimé respectivement pour 25,8% et 38,7% que ces maladies constituent une préoccupation de santé au Togo et exercent une influence négative sur la rentabilité de leurs investissements ;

- existence du secteur informel : 44,4% des enquêtés ont indiqué que l'existence du secteur informel influe négativement sur la rentabilité de leurs affaires. Ils sont 34,3% à n'enregistrer aucun impact sur la rentabilité de leurs investissements ;
- importations illégales : pour ce qui concerne les importations frauduleuses, plus du tiers des chefs d'entreprises (37,9%) ont déclaré que cette pratique agit négativement sur la rentabilité de leurs investissements.

Les résultats auxquels l'analyse des données de l'enquête a abouti, permettent de formuler les recommandations ci-après.

V.2. Recommandations

Avant de faire des propositions de mesures de politique économique, il convient de donner un aperçu sur les réformes entreprises au Togo.

V.2.1 Aperçu sur les réformes déjà entreprises par les Autorités togolaises

Dans le souci de promouvoir le développement économique du Togo à travers l'essor du secteur privé, un train de réformes a été engagé par les Autorités togolaises. L'impact positif de ces réformes a été cependant limité par la longue crise socio-économique qu'a connue le Togo depuis les années 90 marquée surtout par la rupture de la coopération avec les principaux partenaires au développement.

Ces mesures ont porté notamment sur :

- la création en 1989 de la Zone Franche du Togo visant à assurer la promotion des investissements privés notamment l'attraction des investissements directs étrangers en offrant aux entreprises opérant en zone franche, plusieurs avantages fiscaux et douaniers,
- le désengagement progressif de l'État de certaines entreprises publiques,
- l'adoption et l'application des Tarifs Extérieurs Communs (TEC) aux États de l'UEMOA, et l'élaboration des Tarifs Extérieurs Communs (TEC) de la CEDEAO dans le cadre des accords de partenariat économique entre l'Afrique de l'ouest et l'Union Européenne.

Suite à la reprise totale de la coopération avec les partenaires au développement, les réformes actuellement en cours au titre du programme financier triennal soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) sont de nature à améliorer le climat des affaires au Togo. Il s'agit entre autres des mesures visant l'assainissement des finances publiques, la restructuration du secteur financier et le redressement des entreprises publiques avec l'appui effectif du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Ces réformes, ont certes permis au Togo d'enregistrer des avancées notables mais elles devront être accélérées en vue de renforcer l'attractivité du pays pour les investissements privés. A cet

effet, des mesures de politique de promotion des investissements privés devront être clairement définies et mises en œuvre avec diligence pour permettre au Togo d'être une place de choix pour les investisseurs tant nationaux que internationaux.

V.2.2 Recommandations de mesures de politique économique

Au regard des indicateurs de « Doing Business » ci-dessous, le climat des affaires au Togo est peu attractif et ne permet pas au pays de relancer efficacement son économie d'autant que son appareil productif est faible en raison du manque de dynamisme au niveau du secteur privé.

Tableau 18 : Classement « Doing Business¹» du Togo (Rang du Togo sur 181 pays)

Facilité de	Doing Business 2010	Doing Business 2009	Doing Business 2008	Doing Business 2007
Création d'entreprise	170	179	179	174
Octroi de permis de construire	152	145	142	140
Embauche des travailleurs	159	155	150	137
Transfert de propriété	155	155	154	146
Obtention de prêts	150	145	141	132
Protection des investisseurs	147	142	141	120
Paiements des impôts	155	147	139	134
Commerce transfrontalier	87	84	83	60
Exécution des contrats	154	151	154	154
Fermeture d'entreprise	97	94	93	89
Résultat net (Rang du Togo)	165	163	159	151

Source : Publication Doing Business

Comme on le constate, d'importants efforts restent à faire pour améliorer l'environnement des affaires au Togo et y attirer les investisseurs étrangers. Au regard des indicateurs de Doing Business la situation du Togo en matière d'attraction des investissements privés n'est pas assez confortable.

A cet égard, il urge que les dispositions idoines soient prises par les Autorités nationales pour mettre en œuvre des mesures nécessaires au renforcement du processus d'amélioration du climat des affaires au Togo.

A cet effet, des réformes à la fois institutionnelles et macroéconomiques sont indispensables à travers notamment la définition et la conduite d'une politique efficace d'attraction des

¹ « Doing Business » est un mécanisme d'évaluation des réformes réglementaires développé par le Groupe de la Banque Mondiale à travers le monde pour permettre aux Gouvernements de comparer l'environnement des affaires dans leurs pays et d'identifier les réformes nécessaires. « Doing Business » classe les pays en fonction de 10 indicateurs relatifs à : la création d'entreprise, l'octroi de permis de construire, l'embauche des travailleurs, le transfert de propriété, l'obtention de prêt, la protection des investisseurs, la fiscalité, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et la fermeture d'entreprise. « Doing Business » ne mesure donc que l'aspect réglementaire de l'environnement des affaires, il n'englobe pas d'autres indicateurs importants comme la politique macroéconomique, la qualité de l'infrastructure, le taux de change, ou le taux de criminalité, c'est-à-dire le climat des affaires dans son sens plus large.

investissements directs étrangers. Cette politique devra mettre l'accent notamment sur :

- la poursuite et le renforcement de la gouvernance politique ;
- l'amélioration des performances macroéconomiques ;
- l'amélioration du cadre légal, fiscal et juridique des entreprises ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines.

- **Poursuite et renforcement de la gouvernance politique**

La présente enquête, a confirmé que la stabilité politique est un facteur déterminant pour l'attractivité des IDE. Aussi, les Autorités nationales devront-ils inscrire dans leurs stratégies d'attraction d'IDE, la nécessité de continuer à créer les conditions propices à la paix à travers la poursuite des réformes politiques engagées en vue de la consolidation des institutions démocratiques nécessaires au fonctionnement d'un État de droit. Il convient de préciser que la stabilité socio-politique renforce l'attractivité d'un pays d'autant qu'elle est l'un des premiers paramètres analysés par les investisseurs étrangers dans l'appréciation du risque-pays avant toute décision d'investissement. En effet, la plupart des études sur l'attractivité d'un pays aux IDE ont conclu qu'il existe une corrélation négative entre l'instabilité socio-politique et les flux entrants d'IDE.

- **Amélioration des performances macroéconomiques**

Les réformes engagées dans le cadre du programme FRPC devront être poursuivies en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de la compétitivité du pays.

A cet effet, une priorité doit être accordée à la relance de l'appareil productif national à travers, entre autres :

- * l'apurement de la dette intérieure ;
- * la poursuite de la mise en œuvre du programme d'actions visant l'amélioration de la fourniture de l'énergie électrique à moindre coût ;
- * l'amélioration de la qualité des télécommunications ;
- * l'amélioration de la qualité des infrastructures routières et ferroviaires.

Ces actions devront permettre d'engager rapidement le Togo sur un sentier de croissance forte et durable. Ceci favorisera la réduction de la pauvreté et l'élargissement du marché local togolais capable d'absorber une partie substantielle de la production des entreprises.

L'apurement de la dette intérieure publique devra permettre d'assainir le financement de l'économie et de relancer la consommation et les activités commerciales. Ceci devra insuffler une nouvelle dynamique aux activités économiques et améliorer le climat des affaires.

A cet égard, les efforts de résorption des arriérés de la dette intérieure entrepris par les pouvoirs publics sont salutaires et doivent être poursuivis.

Quant à **l'offre de l'énergie électrique**, elle constitue un facteur stratégique dans la compétitivité des entreprises. Les efforts engagés doivent être poursuivis en vue de la pérennisation des activités de production de l'énergie électrique par la société ContourGlobal Togo. En outre, les Autorités nationales devront accélérer la réalisation du projet de construction du barrage hydroélectrique d'Adjarala sur le fleuve Mono afin d'assurer la production d'énergie électrique à moindre coût. Elles devront aussi contribuer à l'accélération de la réalisation du projet Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest qui vise à partir du gaz d'origine nigériane, la production et la distribution d'énergie à coût réduit au profit du Bénin, du Togo et du Ghana avec l'installation des turbines à gaz.

S'agissant des **infrastructures routières et ferroviaires**, leur rénovation constitue l'un des préalables pour le renforcement des activités économiques à travers une facilitation des transports de personnes et de biens. A cet égard, les projets d'infrastructures routières et ferroviaires doivent à court et à moyen termes bénéficier d'une priorité absolue de la part des Autorités nationales. La reconstruction du réseau ferroviaire du Togo est un impératif pour lui permettre d'accroître sa compétitivité et de jouer son rôle de pôle de transit pour les pays de l'hinterland.

- **Amélioration du cadre légal, fiscal et juridique des entreprises**

L'amélioration du climat des affaires au Togo, requiert un renforcement diligent du cadre légal, fiscal et juridique des entreprises. A cet effet, les Autorités nationales doivent dans leur plan de modernisation de la justice togolaise, accorder une importance particulière au droit commercial qui constitue le principal fondement de la promotion du secteur privé et du bon fonctionnement de l'économie. L'environnement juridique des entreprises devra être également amélioré à travers des réformes notamment en matière de justice, de droit du travail et de la protection légale des investissements.

Le fonctionnement de la justice togolaise en matière commerciale devra être renforcé par le biais du respect de toutes les dispositions prévues par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Ces actions devront permettre aux investisseurs privés aussi bien nationaux qu'étrangers de s'assurer de la célérité des formalités de création d'entreprises et de la sécurité de leurs investissements.

Au plan fiscal, les réformes menées par les Autorités nationales devront être poursuivies afin de créer un cadre plus incitatif aux investissements. Les baisses des taux d'Impôts sur les Sociétés (IS) opérées par l'État en 2009 et 2010 constituent des mesures incitatives favorables aux investissements privés. Cependant, le niveau de ce taux devra faire l'objet d'une analyse plus approfondie par rapport aux taux pratiqués par les pays de la sous-région afin d'accroître la contribution du facteur fiscal à l'amélioration de l'attractivité du pays aux IDE. Cette politique pourra être appliquée par l'État tout en maintenant un niveau suffisant de recettes budgétaires à travers notamment un élargissement de l'assiette fiscale et un renforcement du recouvrement des recettes

fiscales par la poursuite de la modernisation des régies financières.

- **Renforcement des capacités des ressources humaines**

Le capital humain est un facteur essentiel dans la croissance endogène d'une économie. Les pays développés d'une manière générale et les pays émergents en particulier ont su, au départ, mettre en œuvre des politiques et stratégies de développement axées sur l'Homme en tant que facteur déterminant de tout processus de changement. Au Togo, l'une des contraintes auxquelles font face les entreprises est la faiblesse des capacités des ressources humaines. Le niveau de qualification est très bas et exige d'être relevé.

L'insuffisance de formations, notamment technique et professionnelle et l'absence de recyclages justifient la faible productivité des travailleurs tant dans le secteur public que privé.

Les efforts de l'État en matière de renforcement des capacités devraient se concentrer notamment sur :

- × le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur ;
- × la formation technique et professionnelle dans le but d'assurer une meilleure adéquation entre les ressources humaines formées et les besoins du marché du travail.

Enfin les Autorités nationales devront instituer et veiller aux formations continues et stages dans les entreprises tant publiques que privées.

CONCLUSION

Au regard de l'importance que revêtent les flux des capitaux privés étrangers pour le développement durable des pays à faible revenu, le projet PRC CPE a été étendu à tous les pays de l'UEMOA suite à une décision du Conseil des Ministres de l'Union, en octobre 2007.

La mise en œuvre de ce programme au Togo a été coordonnée par un Groupe de Travail National (GTN) créé le **09 juin 2009**. par arrêté **N°108/MEF/SG/DE** du Ministre de l'Economie et des Finances.

Malgré de nombreuses difficultés, l'enquête PRC CPE a permis d'effectuer une analyse approfondie des actifs et passifs étrangers des entreprises résidentes et de la perception des investisseurs qui a permis d'aboutir à des résultats intéressants pour l'essor du secteur privé au Togo.

L'analyse des actifs et passifs étrangers des entreprises résidentes au titre des années 2006 et 2007 révèlent que les actifs étrangers des entreprises résidentes sont composés en grande partie d'une part, de dépôt à l'extérieur et de crédits commerciaux et d'autre part d'investissements de portefeuille notamment les titres de créance en liaison surtout avec le regain de dynamisme au niveau du compartiment obligataire de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Quant aux passifs étrangers, ils sont composés en grande partie de participations directes et d'autres

investissements notamment les crédits commerciaux et les emprunts obtenus auprès des non-résidents.

S'agissant des données recueillies au titre de la perception des investisseurs, il ressort de leur analyse que les facteurs déterminants pour l'investissement initial au Togo sont entre autres, la stabilité politique et économique, la productivité du travail, la taille du marché, la sécurité juridique, ainsi que les incitations fiscales. Par ailleurs, la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée favorise les investissements nationaux et étrangers. S'agissant de la perception sur le climat des affaires au Togo, les chefs d'entreprises pensent que la corruption et le poids du secteur informel influencent négativement leurs décisions d'investissements.

L'analyse de l'enquête PRC CPE au Togo révèle une forte attente du secteur privé vis-à-vis du Gouvernement, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires. Les opinions des chefs d'entreprises indiquent que d'importants efforts restent à faire au niveau des infrastructures de développement.

Pour faciliter la création d'entreprise, le Togo doit mettre en place le guichet unique que l'UEMOA appelle de tous ses vœux.

S'agissant de la protection des investisseurs, le succès de la réforme judiciaire en cours pourra rassurer les opérateurs économiques sur la sécurité de leurs investissements et leur offrir la garantie d'engager des recours en cas de violation de leurs droits.

Le code des investissements en cours d'élaboration doit s'ouvrir davantage pour intégrer les meilleures pratiques au plan international et indispensables à la bonne marche des affaires.

Il importe également de construire ou de rénover les infrastructures nécessaires aux bonnes performances de l'appareil productif national dans le cadre d'un plan d'actions prioritaire fixant les objectifs à atteindre à une échéance donnée. Il s'agit en fait d'accorder la priorité aux actions porteuses de développement. Il faudra parvenir à tout prix à conférer au Togo l'image d'un pays compétitif au plan des coûts de facteurs.

Eu égard à la situation actuelle, d'importants efforts restent à faire pour améliorer le climat des affaires au Togo. Avec les réformes politiques et économiques actuellement en cours, le Togo peut accroître significativement son attractivité des IDE à l'instar d'autres pays de la sous-région ouest africaine d'autant qu'il dispose de plusieurs atouts naturels. A cet effet, l'État à travers un partenariat public-privé doit impliquer le secteur privé pour y parvenir.

ANNEXES

Tableau 1 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les facteurs économiques

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Stabilité économique intérieure	34,3%	31,9%	7,4%	8,3%	5,9%	12,3%
Taille du marché national	18,7%	36,4%	18,2%	7,1%	3,5%	16,2%
Taille du marché régional	14,4%	36,9%	19,5%	4,6%	0,5%	24,1%
Libéralisation du commerce régional	16,1%	33,2%	18,7%	4,7%	1,6%	25,9%
Accès au marché international	15,0%	29,5%	21,8%	4,1%	2,1%	27,5%

Source : GTN

Tableau 2 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les facteurs politiques et la gouvernance

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Stabilité politique intérieure	34,2%	29,2%	10,4%	7,4%	6,9%	11,9%
Stabilité politique régionale	23,0%	34,2%	13,3%	8,7%	4,6%	16,3%
Efficacité du système juridique	20,3%	26,9%	15,7%	10,2%	9,1%	17,8%
Efficacité de l'administration	15,0%	36,0%	13,0%	10,5%	7,5%	18,0%
Bas niveau de corruption	21,0%	26,0%	13,0%	7,0%	8,5%	24,5%

Source : GTN

Tableau 3 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon la politique du Gouvernement

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Incitations fiscales	29,6%	22,4%	11,7%	9,2%	12,2%	14,8%
Incitations douanières	23,6%	22,6%	13,8%	6,2%	15,4%	18,5%
Autres incitations à l'investissement	14,7%	25,3%	15,8%	4,2%	4,7%	35,3%
Protection légale des investissements	19,5%	26,3%	12,6%	5,8%	3,7%	32,1%
Libéralisation du change	12,8%	23,9%	23,4%	1,1%	1,6%	37,2%

Source : GTN

Tableau 4 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les facteurs d'accès au crédit

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Accès au crédit à moyen et long termes de source interne auprès d'entreprises non affiliées	12,1%	20,9%	29,1%	4,4%	4,4%	29,1%
Accès au crédit à court terme de source interne auprès d'entreprises non affiliées	13,2%	17,6%	30,2%	3,3%	5,5%	30,2%
Accès au crédit par des entreprises de votre groupe	7,3%	13,5%	30,3%	3,4%	2,2%	43,3%
Accès au crédit à moyen et long termes de source externe auprès d'entreprises étrangères non affiliées	7,8%	11,7%	33,5%	4,5%	3,4%	39,1%
Accès au crédit à court terme de source externe auprès d'entreprises étrangères non affiliées	7,3%	12,3%	34,1%	3,4%	2,8%	40,2%

Source : GTN

Tableau 5 : Opinions sur les décisions initiales d'investir selon les disponibilités du personnel

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Productivité du travail	31,5%	43,1%	8,6%	5,1%	0,5%	11,2%
Disponibilité du personnel d'encadrement	26,3%	41,2%	11,9%	4,1%	0,5%	16,0%
Disponibilité du personnel technique qualifié	29,2%	40,5%	9,2%	4,1%	1,0%	15,9%
Compétitivité du coût du travail	20,5%	39,5%	15,8%	4,2%	1,1%	18,9%
Réglementation du marché du travail	13,1%	37,7%	20,4%	4,2%	2,6%	22,0%

Source : GTN

Tableau 6 : Opinions sur les perspectives de diversification des investissements

Facteurs d'appréciation	Expansion	Maintien	Réduction
Diversification dans d'autres régions	43,6%	52,7%	3,6%
Diversification dans d'autres secteurs	42,4%	55,8%	1,8%
Diversification des biens et services	55,8%	40,6%	3,6%

Source : GTN

Tableau 7 : Opinions sur les perspectives d'investissement dans les ressources humaines

Facteurs d'appréciation	Expansion	Maintien	Réduction
Formation du personnel	73%	24,7%	2,2%
Recrutement des nationaux	63,3%	31,6%	5,1%
Recrutement des expatriés dans l'UEMOA	22,5%	63,8%	13,8%
Recrutement des expatriés dans la CEDEAO	22,0%	65,9%	12,2%
Recrutement des expatriés hors CEDEAO et UEMOA	20,2%	65,8%	14,0%

Source : GTN

Tableau 8 : Opinions sur les perspectives d'investissement dans la Recherche et Développement

Facteurs d'appréciation	Expansion	Maintien	Réduction
Recherche et développement	45,9%	47,4%	6,8%
Investissement technologique	61,1%	37,5%	1,4%

Source : GTN

Tableau 9 : Opinions sur les perspectives d'investissement dans les échanges commerciaux

Facteurs d'appréciation	Expansion	Maintien	Réduction
Importations de biens d'équipements	57,1%	40,0%	2,9%
Exportations de biens	49,2%	48,4%	2,5%

Source : GTN

Tableau 10 : Opinions sur l'impact des facteurs économiques au plan national, régional et mondial sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Stabilité économique intérieure	23,5%	20,8%	6,0%	20,8%	23,0%	6,0%
Stabilité économique régionale	8,3%	21,5%	16,0%	33,1%	6,1%	14,9%
Stabilité économique mondiale	12,4%	20,8%	15,7%	26,4%	7,3%	17,4%
Taille du marché national	15,5%	19,3%	21,5%	14,9%	12,7%	16,0%
Taille du marché régional et mondial	7,0%	23,4%	26,9%	11,1%	5,3%	26,3%

Source : GTN

Tableau 11 : Opinions sur l'impact des facteurs économiques au plan national, régional et mondial sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Accès au marché régional	11,4%	20,5%	28,3%	10,8%	4,8%	24,1%
Accès au marché international	8,3%	19,5%	36,1%	4,7%	5,9%	25,4%
Contrôle à l'importation et à l'exportation	6,4%	12,3%	36,3%	9,4%	6,4%	29,2%
Libéralisation du change (dividendes et apports de capitaux)	5,9%	10,0%	37,6%	8,2%	5,3%	32,9%

Source : GTN

Tableau 12 : Opinions sur l'impact de la politique budgétaire sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Impôts sur les sociétés et autres charges fiscales	8,0%	9,1%	14,9%	23,4%	22,9%	21,7%

Source : GTN

Tableau 13 : Opinions sur l'impact de la politique monétaire sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Inflation	4,6%	4,6%	17,9%	27,2%	28,3%	17,3%
Taux d'intérêt	3,5%	9,3%	20,9%	24,4%	15,7%	26,2%
Taux de change	4,6%	9,8%	25,3%	21,3%	10,9%	28,2%

Source : GTN

Tableau 14 : Opinions sur l'impact des sources de financement sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Auprès des sources locales	10,1%	20,2%	21,4%	12,5%	11,3%	24,4%
Auprès des sociétés affiliées	8,8%	11,3%	33,3%	5,7%	6,9%	34,0%
Auprès des sociétés étrangères non affiliées	3,2%	8,3%	33,3%	5,8%	6,4%	42,9%

Source : GTN

Tableau 15 : Opinions sur l'impact des facteurs politiques et la gouvernance sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Stabilité politique intérieure	24,9%	26,5%	11,9%	11,4%	10,8%	14,6%
Stabilité politique régionale	12,9%	31,7%	22,6%	11,3%	7,0%	14,5%
Sécurité et criminalité	8,9%	14,4%	22,2%	21,7%	13,9%	18,9%
Corruption ou fraude au niveau de l'État	7,1%	5,5%	18,7%	24,2%	24,2%	20,3%
Corruption ou fraude au niveau des sociétés	6,1%	6,1%	22,7%	19,3%	19,9%	26,0%

Source : GTN

Tableau 16 : Opinions sur l'impact de l'efficacité et de la rapidité du processus décisionnel sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
BCEAO	14,4%	20,4%	21,5%	7,7%	5,5%	30,4%
SAZOF	11,0%	13,8%	34,8%	3,9%	3,9%	32,6%
MEF	11,5%	19,1%	27,9%	6,6%	6,6%	28,4%
MCSP	9,3%	18,7%	31,3%	4,4%	3,8%	32,4%
MFP	5,5%	16,0%	38,1%	3,9%	6,6%	29,8%
Ministère de tutelle du secteur d'activité	13,5%	18,5%	29,8%	6,7%	6,7%	24,7%
Autorités fiscales	11,0%	11,0%	19,3%	21,5%	12,7%	24,3%

Source : GTN

Tableau 17 : Opinions sur l'impact de l'efficacité et des coûts des transports sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Efficacité des transports ferroviaires	2,8%	6,1%	45,0%	2,2%	11,7%	32,2%
Coût des transports ferroviaires	2,8%	4,5%	46,6%	4,5%	6,7%	34,8%
Efficacité des transports routiers	6,6%	14,3%	17,0%	22,5%	24,2%	15,4%
Coût des transports routiers	4,9%	13,7%	19,1%	25,1%	18,6%	18,6%
Efficacité des transports aériens	10,4%	24,2%	26,4%	8,8%	4,9%	25,3%
Coût des transports aériens	9,3%	17,0%	31,9%	12,6%	5,5%	23,6%
Efficacité des transports maritimes	12,4%	29,2%	23,2%	9,7%	5,9%	19,5%
Coût des transports maritimes	10,3%	20,1%	19,6%	20,1%	10,3%	19,6%

Source : GTN

Tableau 18 : Opinions sur l'impact des infrastructures et des services sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Efficacité de l'alimentation électrique	11,6%	14,2%	4,2%	25,8%	35,8%	8,4%
Coût de l'alimentation électrique	10,4%	10,4%	9,9%	26,0%	34,4%	8,9%
Efficacité de l'alimentation en eau	8,5%	20,7%	25,0%	17,6%	14,9%	13,3%
Coût de l'alimentation en eau	8,6%	19,9%	31,7%	14,5%	14,0%	11,3%
Efficacité des services de télécommunication	16,3%	35,8%	10,5%	15,8%	12,1%	9,5%
Coût des services de télécommunication	16,8%	29,5%	15,3%	14,7%	15,3%	8,4%
Efficacité des services d'accès à internet	11,1%	20,0%	17,9%	24,2%	17,4%	9,5%
Coût des services d'accès à internet	10,0%	15,3%	15,8%	28,9%	20,5%	9,5%
Efficacité des services de santé	8,6%	14,4%	26,7%	15,5%	18,7%	16,0%
Coût des services de santé	5,4%	14,6%	32,4%	14,6%	16,8%	16,2%
Efficacité des services d'éducation	6,5%	15,7%	35,1%	11,4%	11,9%	19,5%
Coût des services d'éducation	7,6%	19,0%	31,5%	13,6%	9,8%	18,5%
Efficacité des services postaux	9,1%	26,9%	31,7%	10,2%	8,1%	14,0%
Coût des services postaux	8,1%	23,2%	31,9%	10,3%	10,8%	15,7%
Disponibilité et facilité d'accès aux terrains	3,9%	12,7%	34,8%	16,0%	14,4%	18,2%
Coût des terrains	4,4%	7,1%	29,1%	19,8%	21,4%	18,1%
Niveau des loyers	5,5%	7,7%	28,7%	21,0%	21,0%	16,0%

Source : GTN

Tableau 19 : Opinions sur l'impact de l'environnement du travail sur la rentabilité les investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Niveau général des salaires	8,0%	32,4%	25,6%	15,9%	9,1%	9,1%
Niveau du salaire minimum	5,6%	29,9%	32,2%	12,4%	9,6%	10,2%
Coût du personnel technique qualifié	7,8%	27,9%	30,7%	12,3%	3,4%	17,9%
Coût du personnel d'encadrement	9,1%	27,8%	29,5%	10,8%	2,3%	20,5%
Adéquation des ressources humaines	5,7%	29,1%	32,6%	9,7%	2,9%	20,0%
Productivité du personnel non qualifié	10,3%	28,6%	21,2%	14,6%	5,9%	18,9%
Productivité du personnel technique qualifié	15,5%	38,5%	16,0%	11,8%	1,1%	17,1%
Productivité du personnel d'encadrement	12,3%	34,8%	20,9%	7,5%	2,7%	21,9%

Source : GTN

Tableau 20 : Opinions sur l'impact des facteurs environnementaux sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Inondations	2,2%	4,9%	29,5%	21,3%	30,1%	12,0%
Sécheresse	0,0%	4,3%	44,3%	14,1%	17,3%	20,0%
Animaux nuisibles	0,0%	2,2%	50,0%	9,8%	10,3%	27,7%
Autres désastres naturels	1,2%	0,6%	40,4%	5,3%	11,1%	41,5%
VIH/SIDA	1,1%	1,1%	47,3%	9,7%	16,1%	24,7%
Paludisme	1,6%	4,8%	33,9%	21,5%	17,2%	20,1%
Tuberculose	1,6%	2,7%	45,9%	9,8%	13,1%	26,8%
Autres maladies	0,0%	2,4%	33,3%	9,7%	6,7%	47,9%

Source : GTN

Tableau 21 : Opinions sur l'utilité des sources d'information des institutions publiques dans les décisions d'investissement

Facteurs d'appréciation	Très utile	Assez utile	Pas utile	Non consultée
DGSCN				
Rapports et publications périodiques	24,0%	22,4%	6,6%	47,0%
Publication ad hoc	12,4%	24,9%	7,3%	55,4%
Site internet	28,6%	28,0%	6,0%	37,4%
BCEAO				
Rapports, publications et site internet	31,6%	26,9%	7,0%	34,5%
CCIT				
Rapports et publications et site internet	30,3%	30,3%	9,7%	29,7%
Recueil d'information sur la création d'entreprise	27,9%	33,0%	6,7%	32,4%
Recueil sur les procédures d'import et export	28,3%	30,3%	7,6%	33,8%
Annuaire des entreprises	33,6%	30,1%	6,2%	30,1%

Source : GTN

Tableau 22 : Opinions sur l'impact de la concurrence sur la rentabilité des investissements

Facteurs d'appréciation	Très positif	Positif	Aucun	Négatif limité	Très Négatif	Sans opinion
Secteur informel	6,2%	6,2%	34,3%	15,2%	29,2%	9,0%
Grandes et moyennes entreprises locales	6,7%	10,1%	36,9%	24,6%	10,1%	11,7%
Firmes étrangères produisant localement	2,3%	5,7%	47,1%	13,2%	8,6%	23,0%
Entreprises publiques	2,3%	4,6%	58,0%	8,0%	4,0%	23,0%
Importations légales	4,0%	4,6%	52,0%	6,9%	9,1%	23,4%
Importations non contrôlées	1,1%	1,7%	34,5%	11,9%	26,0%	24,9%
Fraudes et concurrence déloyale	2,3%	3,4%	22,2%	14,8%	37,5%	19,9%

Source : GTN

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL

NOMS	PRÉNOMS	TITRES	STRUCTURES
ABOUSSA	Kokou	PRÉSIDENT	DIRECTION DE L'ECONOMIE
KOUSSANTA	Bakoma	SECRÉTAIRE	BCEAO
GENTRY	Akolly	MEMBRE	DGSCN
KAVEGUE	Josias	MEMBRE	CCIT
PATALE	Désiré	MEMBRE	CCIT
KOGBETSE	Mensah	MEMBRE	CNP
AMU	Anani	MEMBRE	ANPGF /PME-PMI
KPONYO	Abla	MEMBRE	DIRECTION DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
KERIM	Abourazizi	MEMBRE	DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE
AMADOU	Aboudoul-kadri	MEMBRE	SAZOF